

# Édito - De la libération des camps à la capitulation japonaise et après...

Lors de l'ouverture des camps nazis et leur libération au cours de l'offensive finale lancée contre l'Armée allemande, les Alliés découvrent avec effroi de multiples charniers. Le monde entier réalise l'ampleur des crimes commis...

L'Europe est libérée mais les combats continuent dans le Pacifique. Les Japonais résistent encore, mais les Américains ont une arme de destruction massive à disposition : ils lancent deux bombes atomiques sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki, causant plus de 200 000 victimes civiles et la capitulation du Japon.

Les vainqueurs alliés se partagent le monde en zones d'influence. Cela renforce la puissance de l'URSS et des États-Unis. L'Europe est détruite par les bombardements. L'Allemagne, l'Autriche et le Japon sont occupés par les Alliés. Leurs armées sont supprimées. L'Organisation des Nations Unies (ONU), nouvellement créée est chargée de favoriser le dialogue entre les nations et d'éviter une autre guerre.

La population est traumatisée par l'ampleur des massacres (camps de concentration et d'extermination, génocides, bombe atomique, ...).

Le tribunal de Nuremberg juge les crimes contre l'humanité commis par les nazis.

A l'issue de la guerre, se posent aussi de façon massive d'immenses problèmes, ceux du rapatriement des déportés, celui de la recherche des disparus, celui des réfugiés. Cela concerne en Europe des millions de personnes que l'on désignera de l'expression « personnes déplacées ».

La Seconde Guerre mondiale qui prend fin consacre l'effacement de l'Europe au profit essentiellement des deux puissances dont l'affrontement va dominer le monde pendant les quarante-cinq années qui suivent la guerre... Jusqu'à la chute du Mur de Berlin.

L'après-guerre voit ainsi une nouvelle organisation des relations internationales, la fin progressive des empires coloniaux, les débuts de la guerre froide et le bond des découvertes et des techniques.

Parcourons les événements de cette fin d'année 1945 et des premières années de l'après-guerre, le temps des reconstructions en tous genres...



Mémorial et musée d'Auschwitz-Birkenau



Montre indiquant l'heure de l'impact © Musée du Mémorial de la Paix d'Hiroshima

La guerre est finie, ou presque. C'est l'occasion de faire le point sur des aspects particuliers de la vie quotidienne durant l'occupation et la période de reconstruction. L'occasion de prendre du recul et de la hauteur sur le cours des événements.

## Sur la Résistance

Dans l'ouvrage *La Mémoire*, édité à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Libération et de l'exposition *Nos libertés retrouvées*, l'historien liégeois Francis Balace présentait une étude globale sous l'intitulé *Aspects de la résistance en Province de Liège*.

La province de Liège possédait sur son territoire, plus peut-être que tout autre de notre pays, les éléments favorables à une très rapide éclosion de la résistance à l'occupant. L'esprit frondeur et l'amour traditionnel, légendaire, de la liberté s'alliaient à un anti-germanisme vivace depuis les tueries de civils d'août 1914 et l'exaltation de l'héroïsme des garnisons des forts lors des deux guerres. Dans les années 1930 déjà, Liège et Verviers avaient été les centres de la polémique sur *la défense de la frontière* suscitée par les plans prévoyant d'ancrer nos positions défensives au centre de la Belgique. Ces deux villes avaient abrité des garnisons importantes ce qui facilitera les regroupements clandestins de militaires d'active et de réserve et la prolifération de *fraternelles* en tout genre comme paravents commodes. Les mêmes centres industriels connaissent un mouvement ouvrier et syndical particulièrement bien implanté et combatif, engagé avant la guerre dans les manifestations d'hostilité au fascisme et d'aide à ses victimes, qui ont parfois trouvé refuge et travail dans la région. On ne doit pas non plus négliger l'éclosion d'un sentiment wallon de plus en plus exacerbé qui s'est dressé contre le neutralisme de la politique

### TRAVALLEURS,

Vous luttez depuis des mois pour un meilleur ravitaillement.

Les Secrétaires Généraux prétendent que la nouvelle réglementation de la distribution des timbres supplémentaires constitue une amélioration de votre sort. **C'EST FAUX !**

L'arrêté du 28 Janvier, qui crée des complications et des situations absurdes n'aboutit qu'à une chose :

**DIVISER LES TRAVALLEURS EN MULTIPLES CATEGORIES, LES DRESSER LES UNS CONTRE LES AUTRES, DONNER UN PEU AUX UNS, RETIRER AUX AUTRES ET, DANS L'ENSEMBLE, DONNER MOINS DE PAIN A LA POPULATION.**

**Assez de parlottes !**

**500 grammes de pain pour tout le monde !**

A bas l'arrêté du 28 Janvier ! A bas les catégories ! Soyez prêts à appuyer votre revendication par des actions énergiques !

**Cessez le travail, s'il le faut !**

T. s. v. p.

**Sans tarder, constituez de solides COMITÉS DE LUTTE SYNDICALE qui dériveront la bataille du pain !**

**TOUS UNIS pour conquérir : 500 gr de pain, 1/2 kg de pommes de terre, 50 gr de viande par jour — 1/2 kg de beurre, 1/2 kg de margarine, 1 kg de féculents, 2 kg de sucre, 500 kg de charbon par mois**

**et 50 p. c. d'augmentation de vos salaires !**

La Fédération Liégeoise du Parti Communiste.

Travailleurs, adhérez au Parti Communiste, le seul parti actif, le seul qui lutte à l'usine, au charbonnage, à la campagne !

**Mai 1941, les Comités de lutte syndicale organisent les grèves dans le bassin liégeois**

gouvernementale et a pris fait et cause pour la France, par la presse mais aussi par des activités beaucoup plus discrètes, dès le déclenchement de la *drôle de guerre* en septembre 1939. Ville universitaire et intellectuelle, Liège peut constituer un bastion du refus de l'*ordre nouveau*, ou de l'ordre allemand tout court, et susciter l'*héroïsme spontané de la jeunesse*. On y trouvera aisément au sein des professions intellectuelles et libérales des

**10 Mai 1941**

**Vive la Grève des Etudiants**

**Pour la PAIX**

**et l'Indépendance**

**E. S. U.**

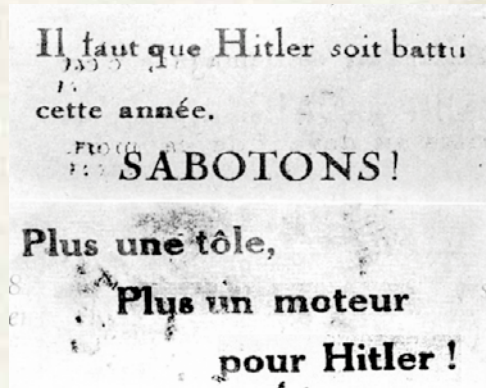
*Liège, ville universitaire est un pôle de contestation*

militants et des cadres pour les deux formes de l'action clandestine qui naissent spontanément parce qu'elles ont été héritées de la première guerre et de la première occupation : la presse clandestine et le renseignement.

A première vue, la forte concentration urbaine et le manque de forêts étendues offrent un terrain peu propice aux activités de résistance armée sous la forme de maquis. Ceux-ci ne peuvent s'organiser que dans la région de la Lienne, de l'Ourthe-Amblève et de la zone-frontière avec la province du Luxembourg. En revanche, les nombreux villages et plaines et plateaux de Hesbaye et du Condroz permettent l'hébergement temporaire d'illégaux et l'établissement de zones de parachutage. La véritable coupure constituée par la vallée de la Meuse, compliquée par le sautage des ponts en 1940, explique que les activités de résistance se dérouleront en quelque sorte, quels que soient les mouvements concernés, dans deux mondes distincts selon qu'il s'agisse de la rive gauche ou droite du fleuve. Une grande partie du territoire provincial est un des couloirs aériens empruntés par les vagues de bombardiers alliés opérant au-dessus de l'Allemagne. Il joue donc un rôle important dans la récupération des aviateurs abattus et leur évacuation

# 1944-1945 Vivre la guerre

vers la France et Gibraltar via les lignes d'échappée ou leur envoi, quand les opérations sur le sol français ne le permettront plus, dans les zones boisées ardennaises. La résistance jouera enfin un rôle non négligeable dans les plans d'opération alliés : rôle d'éclaireur et d'infanterie légère d'appoint, saisie des coupures naturelles successives que forment les vallées de l'Ourthe, de la Vesdre sur les axes de progression, et missions de harcèlement sur les lignes de retraite allemande, en particulier le plateau de Herve, pour empêcher que l'ennemi ne s'accroche sur la Meuse liégeoise et n'y achemine des renforts.



Le sabotage, au sein des entreprises, est l'affaire de tous

En attendant la Libération, le bassin industriel et charbonnier offre un terrain de choix aux saboteurs de la production utilisée par l'ennemi. Une grande partie de l'armement individuel de certains groupes provient des détournements d'armes effectués par les ouvriers de la F.N. de Herstal. La densité du réseau ferroviaire et électrique rend impossible sa protection efficace par l'occupant, ce qui permettra de désorganiser ses transports et ses communications au moment critique du débarquement en Normandie mais aussi bien avant. L'hostilité du monde campagnard aux structures imposées par la Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimenta-

tion permet le sabotage efficace des récoltes de colza, supposé servir à la fabrication de lubrifiants et d'explosifs, mais aussi des livraisons de cheptel et de produits agricoles dont on pressent qu'une partie est prélevée par l'occupant pour son compte personnel. L'existence de charbonnages de carrières (surtout en Meuse hutoise et dans l'Ourthe-Amblève) fournit une ample source d'approvisionnement en dynamite.

Enfin, zone frontière avec l'Allemagne et proche du Limbourg comme du Luxembourg, la province de Liège sert de sas pour le recueil des prisonniers de guerre de toutes nationalités évadés des camps d'Outre-Rhin, des mines du Limbourg, des exploitations forestières. Des filières spécialisées sur la frontière, dont profiteront aussi les habitants pro-belges des Cantons de l'Est et des dix communes annexées par l'Allemagne désireux de se soustraire aux obligations militaires ou politiques imposées par le Reich.

Toutes ces activités de renseignements, de sabotages, de lutte armée ne doivent pas faire oublier que la Résistance n'avait été possible que par la complicité tacite de la population et par son raidissement au fur et à mesure de la poursuite de l'oc-

cupation, de son durcissement et de la dégradation de plus en plus implacable des conditions de vie de tout un peuple. A côté des motifs patriotiques ou idéologiques qui poussent un jour tel homme ou femme à passer le refus individuel à l'engagement personnel dans une action collective, il convient aussi de souligner l'impondérable poids de la révolte, de l'indignation, de l'humiliation quotidienne. Cette dernière naît de la rage devant une présence étrangère, des rancœurs de la défaite, de la faim et de la misère, de la haine et du dégoût des *Kollabos*, mais aussi, comme un détonateur, d'un fait personnel, au hasard d'une bousculade, d'une perquisition...



Jean Clockers, ou la révolte spontanée



Walthère Dewé, chef de Clarence après avoir été celui de la Dame Blanche en 14-48, continue sa tâche sous de multiples identités. Il est abattu le 14 janvier 1944, sous le nom de Muraille

Autant de résistances que de résistants, autant de formes, de l'action réfléchie au coup de colère, comme celui de Jean Clockers, ancien soldat de la Légion étrangère qui, le 30 mars 1942,

indigné de voir des gardes wallonnes malmenés aux Degrés Saint-Pierre à Liège, près de la place Saint-Lambert, des jeunes gens qui avaient souri à leur passage et les conspuaient, sort de sa poche, impulsivement, un pistolet chargé. Ce geste de révolte le conduira le 10 avril devant le peloton d'exécution... La Résistance était faite de ces milliers de cailloux jetés à la machine nazie mais qui, seuls, ne pouvaient rien.

## Sur la presse et la propagande

Dans le catalogue de l'exposition *Nos libertés retrouvées*, intitulé *La Mémoire*, l'historien Marc Lorneau a publié un travail de recherche sur le thème *Une guerre totale, presse et propagande durant la Deuxième Guerre mondiale*. La synthèse qu'il proposait permet de dégager les axes majeurs liés à ces thèmes depuis l'invasion allemande jusqu'au-delà de la Libération.

Durant le conflit, la politique appliquée par les Allemands en matière de propagande et d'information ne cherche pas seulement à neutraliser ou à occulter les nouvelles susceptibles de ternir l'image de l'occupant ; il s'agit également de dénigrer systématiquement l'ennemi extérieur (la Résistance) et de conditionner l'opinion publique à l'idéologie nationale-socialiste : l'ordre nouveau, l'antibolchevisme et l'antisémitisme. Avec un tirage total de 900 000 exemplaires, la presse censurée et collaboratrice atteint un lectorat équivalent aux deux tiers de celui des grands quotidiens belges d'avant-guerre. Les campagnes ouvertement ou insidieusement antibolcheviques et anti-Alliés exercent une influence ponctuelle. Il semblerait

pourtant que cette presse n'ait finalement que peu de prise sur l'opinion publique. Les défaites militaires allemandes, les difficultés de ravitaillement et la faim, le service du travail obligatoire et la contre-propagande organisée par les Alliés et la Résistance contribueront à affaiblir ou à annuler les efforts déployés par l'occupant et la collaboration.

La presse clandestine représente une des facettes de la propagande organisée par la Résistance : les tracts, les papillons, les graffiti, les chaulages, les brochures, les manifestations individuelles ou collectives ont fourni un support multiforme à l'expression tantôt revendicative, tantôt facétieuse ou sarcastique du refus, refus de la désinformation, refus de la politique du *moindre mal*, refus de l'occupation et de la collaboration, refus du travail obligatoire, refus de la faim...

Avec ses 600 publications recensées durant toute l'occupation, la presse clandestine représente cependant un secteur essentiel de l'expression de ce refus, dont le succès tient de la proximité géographique, idéologique et existentielle entre les rédacteurs de ces journaux et leurs lecteurs, et à la dynamique spécifique à un organe de presse. Ce dernier est autant le produit de la formation d'un groupe ou d'un parti que le vecteur privilégié autour duquel se cristallise une organisation. Le journal clandestin, par la mobilisation qu'il suscite, crée un mouvement de résistance dont il demeure l'épine dorsale. Rédiger, élaborer et diffuser un clandestin donne à chacun le sentiment d'agir sans attendre.

Par ailleurs, la presse clandestine reflète l'extrême diversité des opinions politiques ou philosophiques, des milieux socio-pro-

fessionnels et des appartenances régionales ou locales prévalant au sein de la Résistance belge. S'il existe un consensus relatif autour de l'attitude à adopter à l'égard de l'occupant et de la collaboration active, les divergences apparaissent dès que certains thèmes sensibles sont abordés, la résistance armée et les exécutions, le roi Léopold III, le communisme, l'après-guerre et le rôle que la Résistance serait amenée à jouer à la Libération. La plupart des mouvements de Résistance s'accordent cependant pour taire momentanément leurs différends dont profiteraient la propagande et les polices de l'occupant.

À la Libération, on assiste à une renaissance spontanée des journaux au fur et à mesure des reconquêtes du territoire national. Lorsqu'ils sont en mesure de le faire, les propriétaires des organes de presse d'avant-guerre réoccupent leurs installations et reprennent la publication de leurs feuilles. Ainsi, l'ancienne équipe rédactionnelle du journal *La Meuse* édite le premier numéro de la Libération dans la nuit du 8 au 9 septembre 1944.

Cependant, cette reprise ne se fait pas sans difficulté découlant de la désorganisation des services de la poste et des agences de presse, de la pénurie de papier, de l'épuration à l'encontre des journalistes et journaux collaborateurs et de la censure qui résulte de la poursuite des opérations militaires et de la proclamation de l'état de siège. La presse de la province de Liège, par exemple, est particulièrement bien pourvue avec ses 10 titres quotidiens sur 57 pour l'ensemble de la Belgique, répartis entre Liège, Verviers et Eupen.

La guerre semble avoir joué un rôle de catalyseur : la diminution totale du nombre de quoti-

# Vivre la guerre

diens entamée durant l'entre-deux-guerres, se poursuit après 1944. Par contre, les structures fondamentales demeurent inchangées, avec la suprématie des opinions politiques traditionnelles (catholique, libérale et socialiste). En réalité, après le conflit, le renouvellement de la presse ne concerne que quelques titres. La

guerre a provoqué des changements, mais les quelques modifications ne peuvent être interprétées en termes de *bouleversements* du paysage de la presse belge. Cette continuité reflète la stabilité relative des institutions politiques et sociales. Malgré les transformations intervenues dans le monde socialiste et social-chrétien, malgré le ren-

forcement temporaire de la présence communiste, la Libération et l'après s'accompagnent pour l'essentiel d'une restauration des institutions et des structures d'avant-guerre. La hiérarchie des forces politiques, partiellement modifiées durant la période d'occupation, sera rétablie sur des bases plus traditionnelles.

N° 12 - 10 mai 1941

Le n° 50 est...

## LIBERTÉ!

### Un 1<sup>er</sup> Mai de lutte et d'espoir!

30 mille mineurs et métallurgistes ont déserté les puits et les usines 80 % de grévistes dans les carrières, les bâtiments et les industries diverses. Malgré l'occupant et la police de Brabant, instaurant l'état de siège.

### Plusieurs milliers de Manifestants à Liège!

Libertés, 10 mai 1941

Bureaux provinciaux : MONTAIGNE DE LA COUR

Le N° 1.000 FRANG

Redaction : B-44 44.07.37

## LA BELGIQUE unie

Wallons, Flamands, ne sont que des prénoms. BELGE est notre nom.

Organe officiel, sans but lucratif, créé par des PATRIOTES BELGES.

pour venir en aide aux familles des disparus et des victimes de la guerre.

### LA LÉGIA MENT.

LES OUS se tire à six distribuer plusieurs milliers d'exemplaires des tracts reproduisant des clichés identiques, représentant une photo de la détresse Russe.

### UN PILOTE BELGE DONT NOUS SOMMES FIERS

Le grand désastre de mai 1941, des Officiers Belges avaient enterré quelque part en Flandre, un stendard offert jadis par le Roi Chevalier Albert I<sup>er</sup> à ses troupes. Un sautoir pilote belge a réussi à l'extirper et à l'amener en Angleterre. Au cours d'une cérémonie officielle, M. Gatt a remis aux pilotes des Forces Belges L.100 le drapeau glorieux, qui porte les noms des batailles de l'Est, des Flandres, d'Alexandrie, de Liège et de Namur.

### BELGES dont nous avons honte. (de Londres)

Le B. I. C. nous prie de diffuser l'affiche de ceux qui suivent : 1) WILLY NEPPER, de Profondeville, restaurateur.

La Belgique unie, 1942

COURAGE - CONFIDANCE

## LE MONDE DU TRAVAIL

### Georges TRUFFAUT SA VIE SON ŒUVRE

A L'AMI



Le Monde du Travail, 10 mai 1942

Libertés, 10 mai 1941

Le Monde du Travail, mai 1942

N° 10

## LA LIBRE BELGIQUE

Nouvelles de la Belgique

15 janvier 1942

### Vos heures sont comptées...

### RUSSIE

La Libre Belgique, 15 janvier 1942

REMERCIONS HITLER

## de s'être fait en Russie LE GRAND SAIGNEUR

de la jeunesse d'Allemagne

Tract trouvé dans un champ de betteraves à Amay, le 17 novembre 1943

### AU PEUPLE BELGE.

En ce moment où tous les espoirs sont permis sur la VICTOIRE FINALE, des PATRIOTES ARMÉS attendent patiemment l'heure de participer à la libération du pays.

Terrés, souvent trahis, ils ont toujours trouvé l'appui et la compréhension du PEUPLE BELGE, sûrs d'être compris de lui, ils ne craignent plus aujourd'hui de le mettre en face de ses responsables.

Si nous voulons une BELGIQUE SAINE, pour qu'elle soit GRANDE et PROSPÈRE, il ne suffit pas de chasser l'ennemi hors de notre sol, le grand danger reste à l'intérieur du pays, il faut le purger des TRAITRES.

Si parfois les patriotes armés font justice eux-mêmes, vu le danger ils ne font que parer au plus pressant, mais ils savent pour des motifs divers que c'est le rôle des TRIBUNAUX.

Si elle a conscience de sa force, c'est à la BELGIQUE opprimée ou des prisonniers, ou des familles entières souffrant en silence, d'exiger des autorités qu'elle aura choisies, des TRIBUNAUX DE SALUT PUBLIC.

Afin de faciliter la tâche des juges, afin qu'une JUSTICE COMPLETE ET RAPIDE soit faite, chaque BELGE doit faire son devoir: observer et noter les TRAITRES, ceux qui à la solde de l'Occupant livrent ou dénoncent leurs concitoyens, les arrivistes d'Ordre Nouveau qui exploitent nos souffrances et nos misères, tous ceux qui par manque de DIGNITÉ NATIONALE ou par cupidité, attirés par l'appât du gain, travaillent pour fournir à l'Allemand. Bon nombre d'entre eux cherchent en ce moment à tromper l'opinion publique en offrant leur concours à des organisations patriotiques, d'autres en appuyant des œuvres philanthropiques; ne soyons pas dupes, et que JUSTICE soit faite.

Nous vous aiderons à les connaître: rejoignons de nous tout esprit de VENGEANCE PERSONNELLE, dans l'intérêt du pays, travaillons dans l'ORDRE et la DISCIPLINE. En ces moments critiques, tous les PATRIOTES, sans distinction de classes ou de partis, doivent s'unir, le sort de la BELGIQUE EN DEPEND; appliquons sa devise, L'UNION FAIT LA FORCE.

Uns, nos privations, nos souffrances seront plus supportables, elles nous donneront des droits que nous ne devons pas nous laisser usurper. DEMAIN nous serons la FORCE AGISSANTE DE LA NATION, POUR LE SALUT ET L'AVENIR DE LA BELGIQUE.

Le Commandant BYL.

Le Commandant Byl fait d'une zone son domaine personnel dont Harre est le pivot

## Au quotidien...

Dans *La Belgique depuis la seconde guerre mondiale*, de Xavier Mabilille et *1944-1945, La Wallonie libérée*, de Mélanie Bost et Alain Collignon, sont évoquées les séquelles de l'occupation et le retour à la vie... Presque normale.

Dans la vie quotidienne, les effets de la guerre et de l'occupation perdurent et parfois s'aggravent du fait de la désorganisation civile qui accompagne un temps la Libération. C'est particulièrement le cas des conditions de vie de la population qui restent précaires : limitation des stocks de meunerie, pénurie de carburants, interruptions du courant électrique, interruptions du courant électrique dans les agglomérations urbaines... Par ailleurs, le ravitaillement du pays continue de poser problème pendant plus de deux ans : un département ministériel spécifique sera créé pour y faire face. La situation se rétablit progressivement. On peut considérer que le retour à la normale était déjà acquis depuis quelque temps au moment de la suppression du ravitaillement lors du remaniement gouvernemental de fin 1948.

En date du 27 juin 1944, déjà, un Commissariat belge au rapatriement est décidé par le gouvernement belge à Londres. Cette structure est dotée de la personnalité civile et est soustrait à certaines règles qui régissent habituellement des services à l'Etat. C'est l'ancien Premier ministre Paul Van Zeeland qui est nommé, au début d'octobre 1944, commissaire au rapatriement avec le titre de ministre plénipotentiaire. Le commissaire démissionne en août 1945 et le Commissariat est mis en liquidation, sans nul doute prématurément. Le collège des liquidateurs se consacre ensuite essentiellement à la recherche des dis-

parus. En 1946, une exposition itinérante est organisée ; elle présente les photographies de quelque 20 000 personnes disparues pendant la guerre.

Les statistiques de l'époque sont nécessairement approximatives. Le recensement général des absents établi en 1944 porte sur 275 000 à 280 000 personnes, chiffre porté à 300 000 dans le rapport du commissaire au rapatriement de juillet 1945. Le tableau des rentrées recense 299 424 personnes fin 1946. En outre, des centaines de milliers de personnes d'autres nationalités transitent par la Belgique pour rejoindre leur propre pays.

Ainsi, la Wallonie est-elle traversée, comme partout en Europe, d'importants flux de population. Les Wallons sont particulièrement concernés par le retour des prisonniers de guerre. En effet, conformément aux principes de la *Flamenpolitik* de 1914-1918 (à l'inverse de l'engagement politique, une minorité de flamingants, les activistes, choisissent de collaborer à la *Flamenpolitik* menée par l'occupant, pour obtenir ce que l'Etat belge avait refusé soit une université flamande à Gand puis la séparation administrative du pays en 1917), les réservistes néerlandophones cantonnés à l'issue de la campagne des 18 jours ont été relâchés sur ordre d'Hitler dès le 5 juin 1940. Ceux des Cantons de l'Est, qui venaient d'être renationalisés allemands purent également rentrer chez eux (avant d'être contraints de repartir sur le front de l'Est, sous l'uniforme de la *Wehrmacht*). A l'exception de quelques professions utiles à l'ordre public, les militaires wallons et bruxellois francophones furent envoyés en Allemagne, dans les stalags et les oflags. Plus tard, dans les camps, les militaires flamands furent libérés à l'issue d'une

nouvelle sélection et avec eux quelques Wallons ayant réussi le test linguistique censé démontrer leur origine flamande. L'intervention du roi en faveur des milliers de Wallons internés, notamment lors de l'entrevue de Berchtesgaden (résidence d'Adolf Hitler), n'eut aucun effet.

Par ailleurs, à cette époque, l'industrie belge repose sur le charbon, mais aussi les transports, le chauffage et l'éclairage. Or, au sortir de la guerre, l'industrie charbonnière va mal. La raison principale de la baisse inquiétante de la production journalière, ce sont les mineurs ; ils sont épuisés, dénutris, ce qui cause un important absentéisme. La bataille du charbon désigne en 1945 le vaste effort entrepris pour produire, comme avant 1940, 100 000 tonnes de charbon par jour.

Le gouvernement prend alors la décision d'utiliser la force de travail des prisonniers de guerre allemands. Puisqu'il manque 50 000 à 60 000 mineurs belges, pourquoi ne pas aller les chercher parmi

**France, Belgique... Europe, même combat économique pour redresser les pays après la guerre. Affiche belge parue après guerre incitant les hommes à embrasser la carrière de mineur**

**Métier de Mineur  
Métier d'Honneur !**

**OUVRIER INOCCUPÉ !**

pour le bien-être de votre pays,  
pour celui de votre famille,  
pour vous-même.

**Demandez du travail dans la mine !**

Voici les points principaux du Statut du Mineur :

<p><b>RECRUTEMENT</b> - Les jeunes de 18 ans qui ont été mobilisés pendant la guerre et qui ont été libérés avant le 15 août 1945 ont droit à un statut de mineur. Les autres jeunes de 18 ans ont droit à un statut de mineur à partir du 15 août 1945.</p> <p><b>RECRUTEMENT</b> - Les jeunes de 18 ans qui ont été mobilisés pendant la guerre et qui ont été libérés après le 15 août 1945 ont droit à un statut de mineur à partir du 15 août 1945.</p>	<p><b>RECRUTEMENT</b> - Les jeunes de 18 ans qui ont été mobilisés pendant la guerre et qui ont été libérés après le 15 août 1945 ont droit à un statut de mineur à partir du 15 août 1945.</p> <p><b>RECRUTEMENT</b> - Les jeunes de 18 ans qui ont été mobilisés pendant la guerre et qui ont été libérés après le 15 août 1945 ont droit à un statut de mineur à partir du 15 août 1945.</p>
--	---

**Pour gagner la Bataille du Charbon !**

Des Primes de recrutement, d'une valeur de 2.000 francs, sont accordées à tout homme indemnisé qui s'engage volontairement dans les mines de la région.

Tout travailleur de la mine est exempté de service militaire, à condition qu'il reste occupé, au travail dans la mine, jusqu'à l'âge de 28 ans.

M. S. - Pour renseignements complémentaires, adressez-vous au Bureau de placement le plus proche de chez vous, ou à nos agents itinérants.

# Vivre la guerre

les centaines de milliers d'Allemands inactifs dans les camps américains et anglais. Malgré le caractère douteux du procédé sur le plan du droit international, les Alliés acceptent d'en céder une partie. Pour la première fois de son histoire, la Belgique, passant en quelque sorte de la posture de nation occupée à nation occupante, met au travail des prisonniers de guerre. Pendant deux ans, ceux-ci vont contribuer à son redressement économique.

Par comparaison avec les pays voisins, la Belgique bénéficie à l'issue de la guerre de certains atouts, au premier rang desquels la sauvegarde d'équipements et d'infrastructures. Grâce à une intervention de la Résistance, les installations portuaires d'Anvers ont été préservées pour l'essentiel : elles étaient pratiquement intactes à la Libération, ce qui contraste avec l'état des ports de Rotterdam et Le Havre, dont les installations avaient été grandement endommagées.

De même, comme déjà évoqué, les charbonnages sont en état d'être exploités, ce qui est de première importance à un moment où

la houille constitue encore la principale source d'énergie pour les particuliers, pour les chemins de fer et pour l'industrie.

En matière économique encore, le ministre des Finances Camille Gutt mène, dès octobre 1944 une opération d'assainissement monétaire, bloquant les avoirs en billets ou comptes et ramenant la circulation monétaire à un niveau effectivement en rapport avec la masse des biens disponibles. De ce fonds bloqué, près de 40 milliards de francs belges sont réinjectés dans le circuit économique avant la fin 1948. Un emprunt d'assainissement monétaire à plus long terme d'un montant de 63,5 milliards est amorti grâce au produit d'impôts spéciaux et extraordinaires : impôt sur le capital, impôt sur les bénéfices réalisés avec l'ennemi, impôt extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels.

Autre atout dont dispose la Belgique : le Congo belge et ses ressources. Les gouvernements belges avalisent la politique d'approvisionnement des États-Unis en uranium menée par l'Union minière du Haut-Katanga et la Société générale de Belgique. C'est

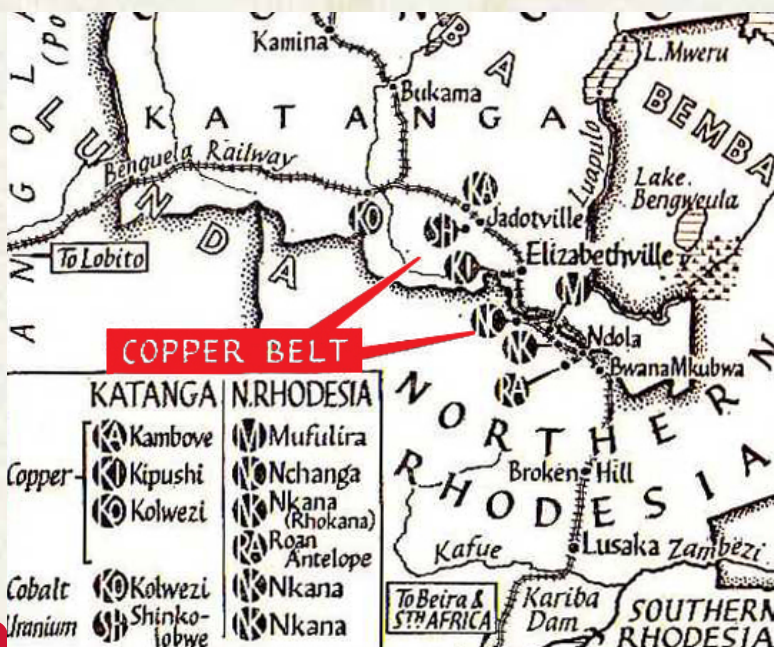
l'uranium ainsi fourni qui a rendu possible la bombe atomique lâchée sur Hiroshima...

Par contre, c'est dans la mesure où la Belgique dispose d'atouts importants qu'on va y observer une certaine tendance à l'immobilisme.

Cela se traduit par un manque d'investissements et par un réel retard à faire les modernisations qui s'imposent. Le vieillissement des structures économiques du pays va ainsi s'aggraver. L'activité économique reste axée sur des produits lourds semi-finis et a peu recours à la main d'œuvre spécialisée. Les initiatives industrielles sont rares. En outre, existent en grand nombre des entreprises de petite et moyenne dimension aux capitaux limités et à l'organisation technique et commerciale souvent rudimentaire.

Quant à la question royale, qui concerne tous les Belges, qui dure de l'été 1945 à l'été 1950, elle constitue aussi un handicap majeur en mobilisant beaucoup d'énergies politiques alors que la reconstruction du pays exige encore d'importants efforts...

Exploitation minière belge au Congo, dont l'uranium



Manifestation favorable au retour du Roi - Courtrai



## L'enfer nucléaire à Hiroshima et Nagasaki...

*Les femmes risquent d'accoucher d'enfants mal venus, de monstres, mais ça continue.*

*Les hommes risquent d'être frappés de stérilité, mais ça continue.*

*La pluie fait peur.*

*Des pluies de cendres sur les eaux du Pacifique.*

*Les eaux du Pacifique tuent.*

*Des pêcheurs du Pacifique sont morts.*

*La nourriture fait peur.*

*On jette la nourriture d'une ville entière.*

*On enterre la nourriture de villes entières.*

*Une ville entière se met en colère.*

*Des villes entières se mettent en colère.*

(Extrait du film *Hiroshima, mon amour* du réalisateur Alain Resnais, 1959)

*Hiroshima, mon amour* est un film franco-japonais qui évoque le thème de la mémoire. Il raconte la rencontre d'une Française (une actrice qui tourne un film sur la paix) et d'un Japonais (un architecte dont la famille a disparu sous les bombes) à Hiroshima quatorze années après les bombardements atomiques. C'est une fiction qui évoque la guerre et les bombes lancées sur la ville, un poème d'amour et de mort et un appel à la réconciliation entre les peuples. Comme *Nuit et brouillard*, ce film participe du devoir de mémoire et rappelle, même si cela peut paraître dérisoire par rapport aux morts et blessés d'Hiroshima, l'injustice qui a frappé, à la libération de la ville de Nevers, le soldat allemand, tué, et la française, tondu, pour avoir

été coupables d'amour.

Le 6 août 1945, la première bombe nucléaire américaine détruit la ville d'Hiroshima. Trois jours plus tard, une seconde bombe est larguée au-dessus de la ville de Nagasaki.

Le colonel Paul Tibbets, est à bord du bombardier *Enola Gay* (le prénom de sa maman) qui largue *Little Boy*. A la vue de la boule de feu d'un kilomètre de diamètre, il s'écrie *Mon Dieu qu'avons-nous fait ! Même si je vis cent ans, je garderai à jamais ces quelques minutes à l'esprit*. Quant au capitaine Tibbets, à bord lui aussi, il écrira : *Il est difficile d'imaginer ce que nous avons vu ensuite : cet éclair aveuglant de l'explosion et une effrayante masse de fumée noire qui montait vers nous à une vitesse extraordinaire après avoir recouvert toute la ville, dont nous pouvions distinguer quelques instants auparavant les rues et les grands immeubles*.

Testuko Shakuda a 14 ans. Elle se souvient de la peur, de la faim. Pour elle, il faut transmettre ce souvenir aux générations à venir parce que *les gens qui savent ce qui s'est passé sont en train de s'éteindre. Nous ne serons plus longtemps de ce monde. Il faut écrire ces histoires, que les gens racontent ce qu'ils pensent, ce qu'ils ont ressenti étant enfant. Il faut enregistrer cela pour l'histoire*.

Autre survivant, Hamasumi Jiro a été exposé aux radiations alors qu'il était encore dans le ventre de sa mère. *Le coronavirus ne m'em-*



*pêchera pas de continuer à me battre pour qu'on arrive enfin à un monde délivré des armes nucléaires.*

Pour les survivants de l'apocalypse nucléaire, les *Hibakusha*, littéralement ceux qui ont fait l'expérience de la bombe, les épreuves ne faisaient que commencer. Ils furent privés pendant de longues années des traitements spécifiques qui eussent atténué les effets de leurs blessures et des maladies entraînées par l'irradiation nucléaire massive, tels les cancers, les leucémies et les malformations génétiques.

A l'époque, rares furent les condamnations publiques. Dans *Combat*, le 8 août 1945, Albert Camus écrit : *La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques (...). Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené.*





## Une déclaration...

Nous sommes en 1948. Cela fait plus de dix ans déjà que Jean Boets compile des extraits de presse pour raconter l'histoire de son temps. Le 37<sup>e</sup> cahier sera le dernier d'un travail de patience, d'attention, de réflexion où chaque article de presse, chaque illustration, chaque carte, chaque annotation, chaque titre ou sous-titre est à sa place. Dans les dernières pages de ce cahier, un extrait nous invite à lire le texte rédigé par Fernand Dehousse (le père de Jean-Maurice), alors âgé de 42 ans et grand défenseur de la construction européenne. L'article est daté du dimanche 12 décembre 1948 alors, que la Déclaration universelle des droits de l'homme vient d'être adoptée.

On y lit : *Avons-nous assisté (...) à un ÉVÉNEMENT HISTORIQUE ? (...) A la réflexion, le tout est cependant de savoir ce que l'on entend au juste par ÉVÉNEMENT HISTORIQUE. S'agit-il là d'un fait qui se produit pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, ou bien d'un événement de nature à exercer une profonde influence sur la destinée des hommes ? Je suis assez enclin à me rallier, dans le cas présent, à la première interprétation. En revanche, j'ai des doutes quant à la possibilité de retenir la seconde pour la Déclaration des Droits de l'Homme. (...) Ne concluons pas trop vite que la Déclaration (...) NE SERT A RIEN. En réalité, elle forme, dans la pensée de ceux qui l'ont préparée (...) le premier volet d'un triptyque ; elle doit être suivie d'une ou de plusieurs conventions (donc de traités véritables) et de l'édification d'un système assurant l'exécution effective de celles-ci. Nous n'en sommes pas encore là, mais cette perspective ne doit pas pour la cause être perdue de vue.*

Près de 75 ans plus tard, qu'en est-il ?

Les droits de l'homme ne doivent pas être imaginés comme une catégorie intemporelle. Ils ont émergé, à l'issue d'une lente maturation de la pensée politique et philosophique. Proclamés solennellement en 1789 par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, inscrits progressivement dans les textes, ils se sont également ancrés dans les mentalités, dans les pratiques sociales. Cette concrétisation a été parallèle à l'installation et l'affermissement des régimes démocratiques. Elle demeure fragile et incomplète, comme l'ont montré, dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, le retour des dictatures, l'expérience des régimes totalitaires ou les atrocités de la seconde Guerre mondiale. Pourtant, on peut en proposer une lecture optimiste. Citons l'universalisation de la revendication des droits de l'homme, l'extension progressive des droits reconnus, la pro-



clamation de l'indivisibilité des droits civils et politiques et des droits économiques, sociaux et culturels, l'inscription des droits et libertés dans le droit positif allant de pair avec le développement des mécanismes de contrôle destinés à sanctionner la violation de ces droits et libertés, la mise hors-la-loi (même s'ils sont loin d'avoir été complètement et entièrement éradiqués) de la colonisation, de l'apartheid, du racisme... Force est de constater que l'adhésion presque universelle au principe des droits de l'homme, placés sous la protection de la communauté internationale, n'est pas une garantie contre les atteintes qui continuent à leur être portées.

Les droits de l'Homme ont bel et bien une histoire, et cette histoire continue de s'écrire tous les jours, à la façon de Jean Boets, qui l'a écrite de manière brillante et intelligente.

À défaut de pouvoir éradiquer les guerres, le droit international humanitaire a tenté de les civiliser ; le droit international pénal, né à Nuremberg en 1946, entend mettre fin à l'immunité des crimes, qui par leur nature et leur ampleur, concernent l'humanité tout entière. La globalisation et la prise de conscience de nos responsabilités face aux générations futures obligent à penser des droits nouveaux : tels le droit à l'environnement ou le droit à la mobilité, impliquant pour les États des obligations communes et corrélatives.

Droits de l'Homme, élaborée par l'Assemblée générale de l'O.N.U. Tour à tour, des personnalités, de l'envergure de Madame Roosevelt ou de René Cassin se sont exprimées dans ce sens. Il y a donc de quoi troubler les esprits indécis ou impressionnables.

A la réflexion, le tout est cependant de savoir ce que l'on entend au juste par « ÉVÉNEMENT HISTORIQUE ». S'agit-il là d'un fait qui se produit pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, ou bien d'un événement de nature à exercer une profonde influence sur la destinée des hommes ? Je suis assez enclin à me rallier, dans le cas présent, à la première interprétation. En revanche, j'ai des doutes assez forts quant à la possibilité de retenir la seconde pour la Déclaration des Droits de l'Homme.

C'est, à coup sûr, la première fois que ceux-ci sont proclamés, à l'échelle universelle. Jusqu'à présent, leur expansion ne dépassait pas les frontières des États ou, au maximum (je pense à la Déclaration dite de Bogota), celles d'un continent. Qu'ils se trouvent désormais étendus au monde entier est un événement qui doit retenir l'attention et qui mérite d'être souligné.

Fernand DEHOUSSE.  
(Suite en 3<sup>me</sup> page).

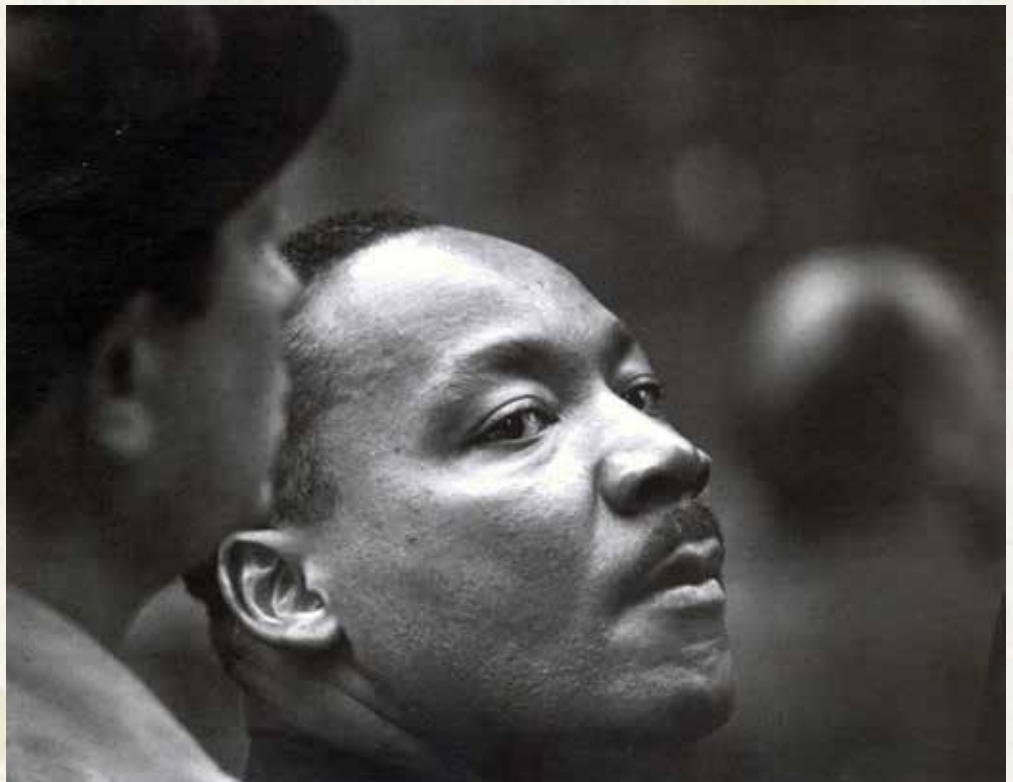
Extrait des cahiers de Jean Boets

La Déclaration universelle de 1948 a marqué une étape essentielle dans l'histoire des droits de l'homme en les plaçant sous le soutien de la communauté internationale.

Pourtant, nombreux sont celles et ceux qui attendent encore que les droits solennellement programmés deviennent réalité. C'est le sort de tous ceux et celles qui, sur la planète, n'ont pas eu la chance de naître dans des pays libérés de la terreur et de la misère, de ceux et celles qui subissent l'emprise des extrémismes religieux ou appartiennent à des minorités persécutées. Le second conflit mondial le démontre à souhait.

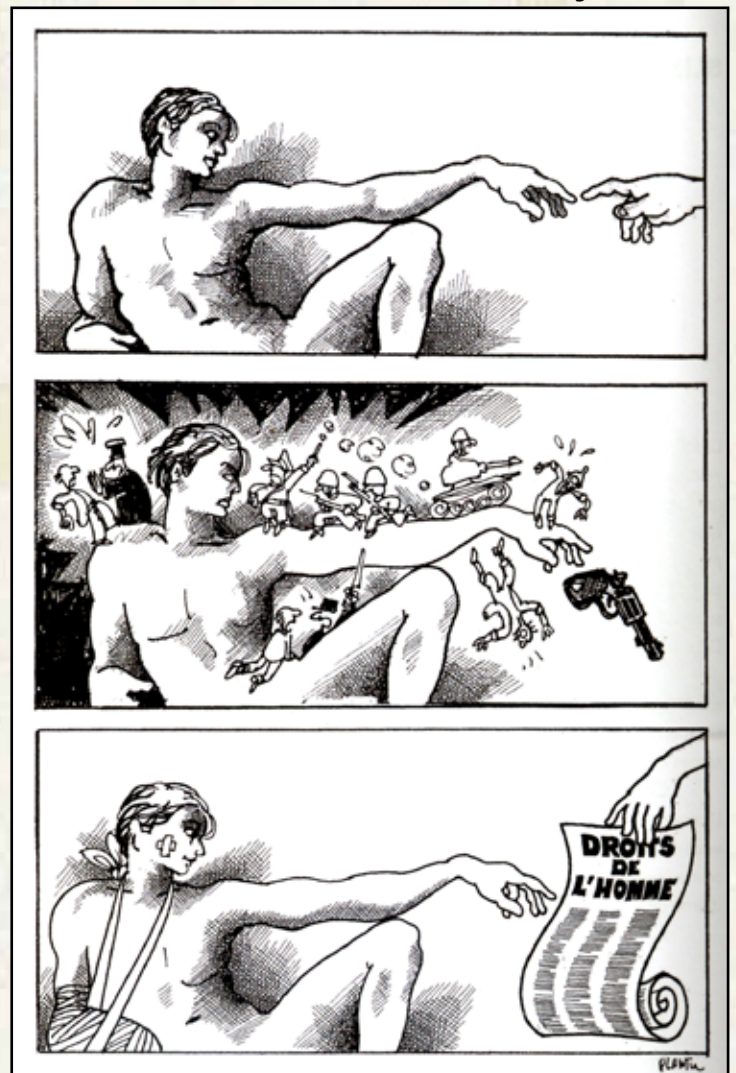
Mais même là où la situation des droits de l'homme est globalement acceptable, il est difficile de crier victoire. Par exemple, la pauvreté, que l'on croyait avoir éradiquée, a refait irruption dans les pays les plus riches, engendrant de nouvelles formes d'exclusion.

Il ne faut pas considérer la promesse des droits de l'homme comme un leurre mais au contraire continuer le combat pour qu'elle se réalise. Ce combat est sans fin car le champ n'a cessé de s'étendre. Les mentalités doivent évoluer pour que soit enfin effective l'égalité des femmes ou qu'il soit mis fin à l'égoïsme insupportable de celles et ceux qui veulent s'approprier la jouissance et les droits des bienfaits du progrès en dressant autour d'eux... Des frontières barbelées afin de rejeter les autres vers leur misère et sous le joug des tyrans. Pour agir dans un esprit de fraternité universelle, il nous faut comprendre l'état et la dynamique des droits. C'est en s'ouvrant à leur connaissance et à leur progrès qu'on assurera leur survie.



Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots, Martin Luther King, 31 mars 1968

C'est beaucoup de tout cela que nous transmet Jean Boets, par le biais de ces centaines d'extraits soigneusement choisis et ordonnés pour nous transmettre la mémoire d'un temps pas si lointain que cela...



Dessin de Plantu in Quelle connerie la guerre ! Paris 2016

# Lire entre les lignes

## Dans l'enthousiasme, les délégués DE CINQUANTE NATIONS approuvent la Charte de la sécurité mondiale

Réunie en séance plénière lundi soir, la Conférence des Nations Unies a approuvé unanimement la Charte de la sécurité mondiale.

Elle a également approuvé le statut de la Cour de justice internationale et l'établissement de la commission préparatoire.

Cette approbation a été donnée au milieu de scènes d'un enthousiasme sans précédent parmi les représentants des cinquante nations unies.

Bien que la charte soit à présent approuvée, une dernière réunion a eu lieu mercredi, au cours de laquelle le président Truman a prononcé une allocution.

Les chefs des cinquante délégations étrangères, des membres officiels du département d'Etat américain, une garde d'honneur et les journalistes se trouvaient à l'aéroport de Hamilton, situé à 60 km. de San-Francisco, quand le président Truman arriva dans un avion construit spécialement pour M. Roosevelt.

### QUELQUES POINTS DE LA CHARTE

Le préambule proclame la détermination des peuples des Nations Unies de BANNIR LA GUERRE EN FAVORISANT EN COMMUN LES DROITS ET LE BIEN-ETRE HUMAINS, en unissant leurs forces en vue de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

Le chapitre II dit que tout Etat PEUT FAIRE PARTIE des Nations Unies s'il est pacifique et s'il accepte les obligations de la charte et si, à l'avis de l'organisation, il est à même de remplir ces obligations.

Les Etats en conflit sont obligés, d'après le chapitre VI, de chercher à REGLER LEUR DIFFEREND PAR DES MOYENS PACIFIQUES. Si ces mesures échouent, il doivent soumettre leur cas au Conseil de sécurité.

Le chapitre VII prévoit des SANCTIONS DIPLOMATIQUES ET ECONOMIQUES ou des mesures telles que « démonstration, blocus et autres opérations par les forces aériennes, navales ou terrestres des membres des Nations Unies » contre tout Etat qui menace la paix. Les plans du conseil, en vue d'une action armée, seront établis avec l'aide d'un comité d'état-ma-

jeur composé des chefs d'état-major des membres permanents du conseil.

En ce qui concerne LES TERRITOIRES QUI NE SE GOUVERNENT PAS EUX-MEMES, tous les membres qui administrent de tels territoires s'engagent, par le chapitre XI, à assurer le progrès général des peuples dépendants et à développer le gouvernement autonome.

Ces territoires doivent être placés sous un système de trusteeship dont le but fondamental est de réaliser, suivant les circonstances, l'autonomie partielle ou l'indépendance.

Tout membre de l'organisation s'engage à se conformer aux décisions DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE, prévue par le chapitre XIV. Tous LES TRAITES NEGOCIES PAR DES ETATS MEMBRES, après l'entrée en vigueur de la charte, doivent être enregistrés par le secrétariat de l'organisation. La charte prévaut dans le cas où de tels traités seraient en opposition avec les obligations de la charte.

Quant au chapitre XVIII, il prévoit que DES AMENDEMENTS A LA CHARTE entreront en vigueur lorsqu'ils auront été adoptés par l'Assemblée, à la majorité des deux tiers des membres de l'organisation, y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

### LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS PREND ACTE AVEC SATISFACTION DE LA SIGNATURE DE LA CHARTE

Réuni sous la présidence du général de Gaulle, le Conseil des ministres prend acte, avec satisfaction, de la signature de la Charte des Nations Unies qui constitue un pas important dans la voie de la coopération internationale.

Concernant les affaires du Levant, le Gouvernement a constaté que les propositions françaises de recours à un arbitrage international et à une enquête impartiale n'ont pas jusqu'à présent été acceptées.

des droits des hommes et des femmes.

Le xx<sup>e</sup> siècle, la période qui s'ouvre avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale et se clôt avec la chute du mur de Berlin, n'a cependant pas « inventé » l'organisation internationale. D'une part, les projets d'institutionnalisation des rapports internationaux procèdent d'un courant d'idées qui remonte loin dans le temps et se prolonge jusqu'aux conférences de La Haye de 1899 et 1907. D'autre part, l'ère des organisations intergouvernementales a commencé au xix<sup>e</sup> siècle avec les interventions intermittentes du Concert européen (1896-1914) ainsi qu'avec les activités régulières des commissions fluviales et des unions internationales.

Cela étant, le xx<sup>e</sup> siècle peut être crédité de quatre apports principaux en la matière. Représenté par la création de la Société des Nations (SDN) puis de l'Organisation des Nations unies (ONU), le premier est

capital, c'est l'avènement d'une « organisation mondiale », c'est-à-dire une entité à vocation universelle et à mandat global, en termes de sécurité collective et de coopération spécialisée, qui coiffe les activités d'un certain nombre d'institutions spécialisées. Le phénomène du « régionalisme » représente le deuxième apport. Il est illustré par le développement d'organisations subrégionales, régionales et transrégionales collaborant de manière plus ou moins souple et fréquente avec l'ensemble systématique constitué par l'organisation mondiale. Lié au « supra-

national », le troisième apport s'est traduit par l'émergence d'un type d'organisation particulièrement avancé dit d'« intégration ». Le quatrième apport est le transnationalisme, soit l'intensification sans précédent de l'interface des sociétés civiles nationales avec les organisations intergouvernementales.

Contrairement à la Société des nations, l'ONU est créée indépendamment des conditions politiques dictées aux pays vaincus et ne reçoit aucune attribution relative à la mise en œuvre des traités de paix. Par ailleurs, l'ONU est dotée d'un dispositif de sécurité collective plus complet et plus cohérent que la SDN : la Charte prohibe tout recours (et toute menace de recours) à la force dans les relations internationales, sauf en cas de légitime défense ou pour les besoins d'une action collective décidée par l'ONU en réponse à une agression.

L'ONU est initialement dominée par les grandes puissances et bientôt investie par leur affrontement, devenant ainsi un champ clos de la guerre froide. Puis elle se développe progressivement, et l'histoire de l'ONU est dans une certaine mesure celle de sa conquête par les petites et moyennes puissances, au détriment de ses principaux fondateurs.

Malgré l'incapacité des Nations unies à résoudre les problèmes de la société internationale, la charte et ses principes demeurent un instrument essentiel des relations internationales. Même imparfaitement, l'Organisation s'est adaptée à l'évolution des problèmes internationaux. Elle a maintenu son existence, conservé ses principes, développé son universalité. Contre vents et marées...

## Une institution

La Charte des Nations Unies est signée à San Francisco le 26 juin 1945, à la fin de la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation internationale, et est entrée en vigueur le 24 octobre 1945. Le Statut de la Cour internationale de Justice fait partie intégrante de la Charte. Elle comprend de très nombreuses références aux droits humains, rappelant la foi des États signataires, dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité



Signature de la Charte des Nations Unies à San Fransisco, le 26 juin 1945

## Un témoin du xx<sup>e</sup> siècle

Nous sommes le **2 août 1939**. Albert Einstein, le père de la théorie de la relativité et prix Nobel de physique en 1921, signe une lettre qu'il adresse au président américain Franklin Roosevelt. Jamais auparavant une simple lettre n'avait pesé aussi lourd dans l'histoire de l'humanité...

Au cours des quatre derniers mois, grâce aux travaux de Joliot en France et à ceux de Fermi et Szilard en Amérique, il est devenu possible d'envisager une réaction nucléaire en chaîne dans une grande quantité d'uranium. (...) Des bombes d'un genre nouveau et d'une extrême puissance pourraient être construites.

Dans cette lettre, Einstein semble inquiet que cette Allemagne nazie qu'il abhorre, et qui l'a contraint de se réfugier aux États-Unis en 1933, soit sur le point de se doter d'une telle armée. Il précise : *J'ai appris que l'Allemagne vient d'arrêter toute vente d'uranium des mines de Tchécoslovaquie dont elle s'est emparée.*

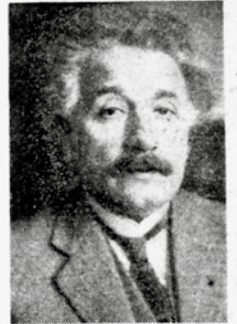
Le président Roosevelt lui répond par une missive datée du 19 octobre 1939, brève mais énergique et prouvant qu'il a parfaitement entendu le message : *J'ai trouvé cette donnée d'une telle importance que j'ai formé un comité (...) pour examiner en profondeur les possibilités de votre suggestion concernant l'élément uranium.* On connaît la suite...

En janvier 1942, le chef de la Maison-Blanche donne son accord pour la pro-

# EINSTEIN *l'illustre physicien* juge urgent de créer un Gouvernement du Monde

*fondé par les Etats-Unis, la Russie, l'Angleterre,*

## si l'on veut éviter la destruction des 2/3 du globe par l'énergie atomique



Le professeur EINSTEIN.

**C'EST Raymond Sising, le plus connu des commentateurs américains de la radio, qui a obtenu du professeur Einstein cet article sensationnel.**  
Le 2 août 1939, juste un mois avant la déclaration de la seconde guerre mondiale, le professeur Albert Einstein écrit une lettre qui date dans l'histoire. Cette lettre était adressée au président Roosevelt et elle débute en ces termes : « Certains travaux récents de E. Fermi et L. Szilard, qui m'ont été communiqués en manuscrit, me donnent à penser que l'élément uranium est susceptible d'être transformé en une nouvelle et importante source d'énergie dans un avenir très proche. » Le Dr Einstein poursuivait : « Ce nouveau phénomène conduirait à la fabrication de bombes... des bombes extrêmement puissantes. Une seule bombe de ce type, transportée par un navire, si elle explosait dans un port, pourrait fort bien détruire tout le port, en même temps qu'une partie du territoire environnant. » C'est l'audacieuse formule d'Einstein, « E égale mc 2 » qui a conduit à concevoir que l'énergie atomique serait un jour libérée. Dans l'article que l'on va lire, il explique comment l'humanité doit contrôler la puissance atomique.

*marcel choiv*

La libération de l'énergie atomique n'a pas posé un nouveau problème. Elle a simplement rendu plus urgente la nécessité d'en résoudre un qui était déjà connu. On peut dire qu'elle a eu une incidence quantitative et non qualitative. Aussi longtemps que des nations souveraines posséderont une grande puissance, la guerre est inévitable. Cette constatation n'a pas pour but d'établir quand une guerre viendra, mais seulement d'affirmer qu'elle se produira certainement. Cela était vrai avant que la bombe atomique ait été découverte. Ce qui a été changé, c'est le pouvoir destructeur de la guerre.

Je ne crois pas que la civilisation sera anéantie dans une guerre où sera utilisée la bombe atomique. Il se peut que les deux tiers de la population du globe soient tués, mais il restera assez d'hommes capables, de penser et assez de livres pour permettre à l'humanité un nouveau départ et à la civilisation d'être restaurée.

Je ne crois pas que le secret de la bombe doive être donné à l'organisation des Nations-Unies. Je ne crois pas qu'il doive être donné à l'Union soviétique. Dans l'un ou l'autre cas, ce serait à peu près l'acte d'un capitaliste qui, souhaitant la collaboration d'un autre homme à quelque entreprise, commencerait tout simplement en donnant à son partenaire éventuel la moitié de son capital. Le partenaire éventuel pourrait alors préférer la construction d'une entreprise rivale, tandis que ce qui était désiré était seulement sa coopération.

duction d'une bombe atomique. Le projet Manhattan, piloté depuis New York, est officialisé quelques mois plus tard avec le général Leslie Groves à sa tête ; celui-ci choisit d'implanter le futur laboratoire où sera conçue et réalisée la bombe dans un lieu reculé au nord du Nouveau-Mexique, sur un haut plateau qui n'hébergeait qu'une école, et en nomme le physicien Robert Oppenheimer directeur scientifique. Il s'entoure des meilleurs spécialistes, au nombre desquels ne figure pas Einstein lui-même, tenu en haute suspicion par le FBI de J. Edgar Hoover pour son pacifisme

exacerbé lors de la Première Guerre mondiale.

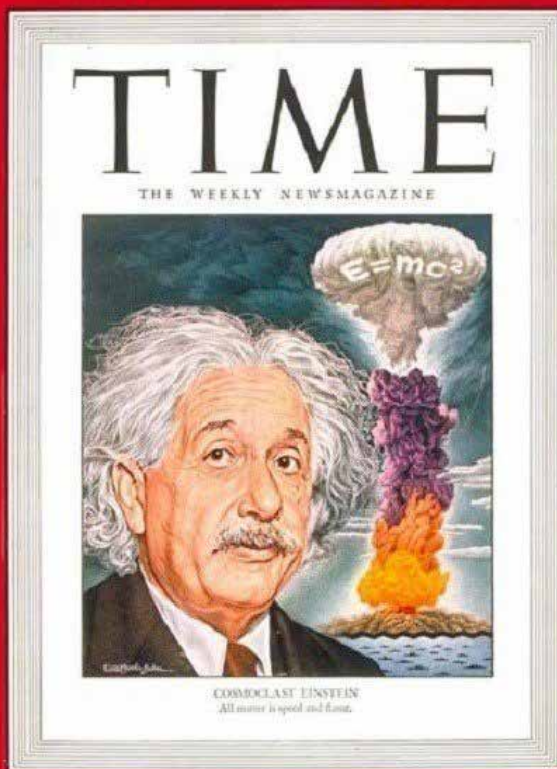
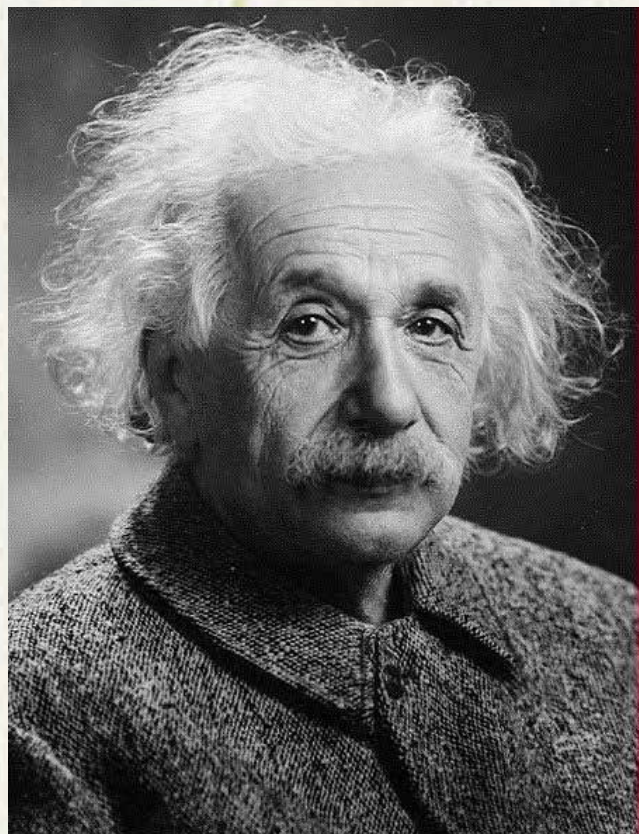
Le **16 juillet 1945**, un premier essai a lieu dans le désert d'Alamogordo, sous les yeux médusés des physiciens et mathématiciens ayant donné naissance à cette créature « champignonsesque ». Fin juillet 1945, le président Harry Truman, qui a succédé au défunt Roosevelt en avril et que le général Groves a entretenu au sujet du projet Manhattan le mois suivant, donne son feu vert au largage de bombes atomiques sur le Japon dès que le temps le permettra. L'humanité est entrée dans l'ère atomique.

Albert Einstein n'a jamais pris part à ces travaux. Et il n'aurait sans doute jamais écrit cette lettre à Roosevelt si son ami le physicien nucléaire hongrois Léo Szilard n'était venu le trouver à Nassau Point, sur Long Island, cet été 1939...

Nous sommes le **4 novembre 1945**. Un an après sa création, un an presque jour pour jour après sa création, dans la foulée de la Libération, le quotidien France-Soir s'offre un pigiste prestigieux. En une, le journal de Pierre Lazareff publie un article du professeur Einstein. Le titre qui s'étale sur toute la largeur de la première page affirme que *Les 2/3 du globe peuvent être anéantis par la bombe atomique,*

1944-1945

# Lire entre les lignes



feste Russell-Einstein appelant les grandes puissances à rechercher des solutions pacifiques aux conflits internationaux. Le sentiment de culpabilité d'avoir contribué à la fabrication de la bombe atomique le hante jusqu'à ses derniers jours, au point de lui faire regretter jusqu'au dernier souffle d'avoir envoyé sa fameuse lettre à Roosevelt... *J'ai fait une grande erreur dans ma vie, quand j'ai signé cette lettre.*

comme le rappelle Albert Einstein dans le long article qui suit. Pour lui, un seul remède : confier le secret à un gouvernement du monde. Le lendemain, les quotidiens belges relayent l'article et Jean Boets l'intègre dans ses cahiers.

Einstein a 66 ans quand il écrit cet article, trois mois après l'explosion des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Il affirme que la libération de l'énergie atomique n'a pas posé un nouveau problème. Elle a simplement rendu plus urgente la nécessité d'en résoudre un qui était déjà connu. Car bombe atomique ou pas, aussi longtemps que des nations souveraines posséderont une grande puissance, la guerre est inévitable, (...) Ce qui a changé, c'est le pouvoir destructeur de la guerre. Et il fait une proposition révolutionnaire : Je ne crois pas que le secret de la bombe doive être donné à l'Organisation des Nations Unies. Je ne crois pas qu'il doive être donné à l'Union soviétique. (...) Le secret de la bombe doit être confié à un gouvernement du monde (...) Un tel gouvernement doit être fondé par les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, les seules trois grandes puissances disposant d'une grande force militaire. (...) on doit en finir avec ce concept de non-intervention, car en

finir avec ce concept est une des conditions de la sauvegarde de la paix. Il faudra attendre des décennies pour que l'ONU transgresse le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays...

Peu avant sa mort, le 18 avril 1955, il signe, avec d'autres Prix Nobel, le Mani-



Extraits des cahiers de Jean Boets

## Acte IV : le temps des reconquêtes

### En Europe...

A la suite de la conférence de Téhéran (du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1943), l'ouverture d'un nouveau front en Europe de l'Ouest est décidée.



Les trois grands : Staline, Roosevelt et Churchill

**Juin 1944.** Après la prise de Rome le 4 juin, l'attaque principale de la *forteresse Europe* est désormais possible. Elle a lieu en Normandie sous le nom de code *Overlord*, et met en jeu une colossale opération logistique au cours de laquelle 5 000 navires et 9 000 avions entreprennent de débarquer le 6 juin 1944 près de 100 000 hommes entre l'Orne et le Cotentin. Après la constitution d'une solide tête de pont entre les armées américaines, britanniques et canadiennes, une bataille acharnée commence en Normandie qui dure près de cent jours et voit la destruction des principales forces allemandes à l'Ouest.

Staline, qui de son côté lance une offensive générale de 600 divisions, dont 100 blindées, a enfin obtenu la création du *second front* qu'il ne cessait de réclamer. Les Russes poursuivent leur marche vers l'Allemagne et libèrent la Roumanie, la Finlande et la Bulgarie.

Sur le front asiatique, la guerre du Pacifique permet aux Américains de se rapprocher peu à peu du Japon, tandis que les Britanniques se battent en Birmanie. En octobre 1944, les Philippines sont reprises par le Général Douglas Mac Arthur. En Chine, communistes et gouvernement légal (nationalistes), rassemblés depuis septembre 1937 dans un *front uni patriotique*, repoussent les Japonais.



Le général de Gaulle et son entourage descendent de l'Arc de Triomphe vers Notre-Dame pour un office religieux après la libération de Paris, le 26 août - collections of the Imperial War Museums

En France, Paris est libéré le 25 août, tandis que, quelques jours auparavant, s'est déroulé un deuxième débarquement en Provence. La Belgique est libérée dans les premiers jours de septembre.

L'automne voit arriver les armes de représailles allemandes, les V1 et V2, tandis que, en décembre 1944, Hitler tente une folle offensive sur les Ardennes, espérant atteindre Anvers et couper en deux les forces alliées. Renouant avec la *Blitzkrieg* (*guerre-éclair*), l'attaque allemande est stoppée à Bastogne. Elle a dévoré les dernières forces du Reich dont l'invasion est désormais inexorable.

Des bombardements stratégiques sur les grandes villes se multiplient. Le Rhin est franchi en mars 1945. Les I<sup>re</sup> et IX<sup>e</sup> armées américaines foncent sur Berlin mais le Président Truman, qui a succédé à Roosevelt, décédé le 12 avril, et Eisenhower, commandant en chef des forces alliées en Europe, les arrêtent le 22 avril sur l'Elbe pour respecter les zones d'occupation fixées avec les Soviétiques. De même, les III<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> armées américaines ainsi que la I<sup>re</sup> armée française doivent s'arrêter, après avoir conquis le sud de l'Allemagne et le Tyrol, pour laisser les Soviétiques libérer Prague.

A l'Est, les armées soviétiques commandées par Joukov et Koniev ont envahi le Reich, fonçant sur les lignes de l'Oder que les divisions allemandes, péniblement repliées et regroupées, ne peuvent plus tenir. La Prusse-orientale est conquise. Le siège de Berlin commence le 25 avril, alors que le même jour Soviétiques et Américains opèrent leur jonction à Torgau, près de Leipzig.

Durant cette période, les Alliés tiennent plusieurs grandes conférences pour terminer la guerre mais aussi pour commencer la paix. Staline, Roosevelt et Churchill se rencontrent à Téhéran, fin novembre 1943, puis à Yalta en Crimée, du 4 au 11 février 1945. Leurs objectifs sont très différents et les discussions sont âpres. Des principes y sont énoncés : décision d'ouvrir au printemps 1945 à San Francisco d'une conférence sur la création d'une Organisation des Nations unies, tracé d'occupation de l'Allemagne en passe d'être vaincue, promesse d'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon, vague déclaration sur la volonté d'établir des gouvernements démocratiques dans les pays libérés... L'après-Yalta suscite de graves querelles d'interprétations entre Anglo-Américains et Soviétiques. Une nouvelle conférence se tient alors du 17 juillet au 2 août 1945 à Potsdam pour déterminer les futurs traités de paix et décider du sort de l'Allemagne. L'atmosphère des discussions et débats n'est pas meilleure. Les Alliés ne trouvent de solution ni sur la Pologne, ni sur la Bulgarie, ni sur la Roumanie, ni sur la frontière orientale de l'Allemagne fixée arbitrairement par les Soviétiques sur une ligne fluviale Oder-Neisse que refusent les Américains et les Britanniques. Quant à la seule décision qui pouvait paraître prometteuse, celle de créer un *Conseil des ministres des Affaires étrangères*, chargé notamment d'élaborer les traités de paix, elle va se trouver rapidement ruinée par le désaccord croissant entre ce qui apparaît déjà comme deux blocs antagonistes : le camp occidental et le camp communiste. Désormais, l'avenir de l'Europe d'après-guerre va dépendre davantage d'une situation de fait et souvent de force, que d'accords entre ceux qui hier étaient encore unis contre la menace nazie.



Tracé d'occupation des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne nazie

### En Asie...

Sur le front du Pacifique, la guerre contre le Japon n'est pas finie. Elle peut même durer longtemps encore. Une fois sacrifiées leurs troupes des archipels et de l'Asie du Sud-Est, les Japonais peuvent tenir avec plusieurs millions d'hommes en Chine, en Mandchourie, en Corée et surtout au Japon dont la conquête promet d'être terriblement sanglante. Autre inquiétude des Américains que celle de voir l'Armée rouge, après sa victoire à l'Ouest sur les armées hitlériennes, tourner l'expansionnisme stalinien vers l'Extrême-Orient. Il faut en finir vite...

Le 6 août 1945, à 2 h 45 du matin, quatre bombardiers B29 décollent discrètement d'une base américaine des îles Mariannes, dans le Pacifique. L'un de ces appareils, l'*Enola Gay* porte dans ses flancs la première bombe atomique, récemment mise au point dans le désert du Nevada. Peu après 8 heures du matin, l'avion est au-dessus de la ville d'Hiroshima, au sud-ouest du Japon. A 9 000 mètres, d'altitude, l'unique bombe, dénommée *Little Boy* est larguée, suspendue à un parachute. Alors que l'avion s'éloigne au plus vite, son équipage, un peu moins d'une minute après, voit Hiroshima disparaître dans un gigantesque éclair blanc avant d'être rudement secoué par l'onde de choc. 100 000 habitants sont transformés « en chaleur et lumière » tandis que beaucoup d'autres mourront de leurs blessures et surtout des irradiations subies. Le feu atomique vient de changer la face du monde. Le président américain Truman déclare : *C'est le plus grand événement de l'Histoire.*

Les événements se précipitent avec l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon le 8 août, l'explosion d'une seconde bombe atomique à Nagasaki le 9 et enfin la capitulation sans conditions du Japon le 14, après que l'empereur a annoncé à son peuple qu'il doit se résoudre à « supporter l'insupportable », c'est-à-dire la défaite. Le 2 septembre 1945, l'acte de capitulation est signé. La Seconde Guerre mondiale, qui a duré six ans, est terminée...

### Epilogue, le bilan



Pourcentage des pertes militaires et civiles

Le bilan de la guerre est catastrophique : environ 50 millions de morts, car, plus encore que pendant la Grande Guerre, les populations civiles ont été directement victimes des combats terrestres et aériens, de la répression et de la déportation. Plus de la moitié des victimes sont en Union soviétique, mais, en valeur relative, c'est la Pologne qui a perdu le plus d'habitants, soit 18 % de la population.

Autres conséquences de la guerre et des changements de frontières : des millions de personnes déplacées, requis du travail obligatoire, prisonniers de guerre, expulsés, populations transférées de force ou fuyant l'espace des troupes.

Au hasard de l'avance des troupes alliées, l'ouverture des camps et la découverte de l'univers concentrationnaire sont un choc psychologique pour l'opinion mondiale. Les images de cadavres jetés par milliers dans les fosses communes, de morts-vivants sortis tout hébétés des camps, et la révélation des crématoires, des chambres à gaz et des charniers innombrables, remplissent de tristesse ce qui devrait être la grande joie de la fin d'une guerre terrible.

Les destructions matérielles sont énormes, en Europe et en Extrême-Orient, en particulier pour les villes, les agglomérations et les infrastructures de communication, du fait des bombardements. Mais les belligérants, ravagés par la guerre, conservent d'importantes capacités de production. Certains d'entre eux sont même indemnes, comme les États-Unis et le Canada. En l'espace de quelques

mois, l'Empire unitaire allemand fondé par Bismarck est brisé dans une catastrophe militaire et politique sans précédent : c'est ce pays, ici et là réduit à un chaos de ruines, que les Alliés décident d'occuper et de maintenir sous une tutelle étroite. Des centaines de milliers de réfugiés ou de personnes déplacées y sont encore en mouvement. *Allemagne, année zéro*, le film de Roberto Rossellini, reflète bien cette atmosphère de fin de monde, de retour à la case départ.

Fin de la guerre, l'année 1945 est-elle pour autant le début d'un âge nouveau ? La coalition des vainqueurs est-elle destinée à se maintenir ? Rien ne reflète mieux le caractère ambigu des relations entre Alliés que la conférence de Potsdam et la solidité relative de la grande alliance née de la guerre. Le consensus demeure sur les grands principes concernant l'Allemagne : démilitarisation, dénazification, large décentralisation ; les Alliés décident de ne pas la démembrer et de la considérer comme une entité politique et économique, occupée conjointement par les Alliés, par le biais d'un Conseil de contrôle. La guerre est terminée sur le sol européen, mais Staline impose ses vues sur la Pologne, incluant d'anciennes provinces allemandes dont les Allemands sont expulsés. Bref, toute la Pologne opère une translation vers l'ouest de plusieurs centaines de kilomètres, et la Russie progresse aussi vers l'ouest. L'institution du Conseil des ministres des Affaires étrangères des cinq puissances, chargé de préparer les traités de paix, va très vite se heurter au conflit américano-soviétique sur l'Allemagne. Tout traité de paix est impossible dans l'immédiat et la division de l'Allemagne est inscrite dans la réalité de 1945. La paix ne succède pas à la guerre...

Malgré tout, l'espoir d'un monde meilleur



Le Président américain F. D. Roosevelt, ardent défenseur de la paix, rêve d'un autre monde...

existe. Depuis la Charte de l'Atlantique (août 1941) et la déclaration des Nations unies (1<sup>er</sup> janvier 1942), a été affirmée la nécessité d'une organisation internationale pour le maintien de la paix. Envisagée à la conférence de Téhéran, mise au point à Dumbarton Oaks (septembre 1944), la charte de cette organisation est signée à San Francisco, le 26 juin 1946, par les représentants de cinquante pays. Ils conviennent de *préserver les générations futures du fléau de la guerre*. La création de l'ONU est célébrée comme *la naissance d'une nouvelle ère dans l'histoire*.

Les Alliés se mettent également d'accord pour juger les fauteurs et criminels de guerre et les responsables de crimes contre l'humanité. Le 20 novembre 1945 s'ouvre à Nuremberg, ville des grandes liturgies nazies, le procès des criminels de guerre allemands. Vingt et un accusés, tous dignitaires du III<sup>e</sup> Reich, à l'exception d'Hitler, de Goebbels, d'Himmler et de Ley, qui se sont suicidés, et de Bormann qui a disparu, figurent au banc des accusés de l'Histoire, principaux responsables du plus effroyable des conflits.

Dans cette guerre idéologique, une soi-disant « race des seigneurs » a entrepris de réduire en esclavage des peuples et d'exterminer, hors de tout contexte belligérant, des races qu'elle jugeait inférieures. Ce sont des crimes inexpiables que les Alliés ont décidé de juger. Churchill, dès 1941, en a explicitement fait un objectif de la guerre.

Au chef d'accusation de « crimes de guerre », s'ajoutent ceux, nouveaux au regard du droit international en train de naître, de « plan concerté ou complot », de « crimes contre l'humanité » et de « crimes contre la paix », c'est-à-dire « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout acte inhumain contre toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux ».

Les débats durent dix mois et tous les accusés plaident non coupable, se réfugiant derrière la « Führerprinzip » qui les a obligés à obéir aveuglément à Hitler. Pourtant la preuve y est apportée des crimes nazis, comme lorsque le commandant SS du camp d'Auschwitz est venu décrire minutieusement la mise à mort des Juifs dans les chambres à gaz. Le verdict tombe le 1<sup>er</sup> octobre 1946. Onze condamnations à mort sont prononcées mais le procès de Nuremberg va bien au-delà : il marque une première étape dans la mé-

**Voici,** pour la première fois en Belgique, **le texte intégral du jugement du tribunal international au sujet des**

## I. INTRODUCTION

Le texte intégral du jugement prononcé à Nuremberg le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre derniers est un important document de près de 300 pages. Il mériterait d'être publié intégralement et d'être largement répandu dans le public. Son volume même interdit aux journaux de procéder à cette publication. Cependant, « LA WALLONIE » a tenu à offrir à ses lecteurs le grimoire en Belgique du texte intégral des jugements rendus contre chacun des vingt-deux accusés.

Ce texte, dont nous allez prendre connaissance, est précédé d'un document extrêmement important qui résume toute l'histoire du nazisme et de la guerre. C'est ce préambule dont vous trouverez d'abord ici le résumé.

Les Etats-Unis d'Amérique, la République française, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union des Républiques socialistes soviétiques

contre

Hermann Wilhelm Goering, Rudolf Hess, Joachim von Ribbentrop, Robert Ley, Wilhelm Keitel, Ernst Kaltenbrunner, Alfred Rosenberg, Hans Frank, Wilhelm Frick, Julius Streicher, Walter Funk, Hjalmar Schacht, Gustav Krupp von Bohlen und Halbach, Karl Doenitz, Erich Raeder, Baldur von Schirach, Fritz Sauckel, Alfred Jodl, Martin Bormann, Franz von Papen, Arthur Seyss-Inquart, Albert Speer, Constantin von Neurath, et Hans Fritzsche, pris individuellement et en tant que membres de l'un des groupements et organisations suivants auxquels ils appartenaient respectivement, à savoir : Die Reichsregierung (Cabinet du Reich) ; Das Korps der politischen Leiter des nationalsozialistischen Arbeiterpartei (Corps des chefs du parti nazi) ; Die Schutzstaffeln der nationalsozialistischen deutschen Arbeiterpartei (généralement connus sous le nom de « SS ») ; y compris Der Sicherheitsdienst (généralement connu sous le nom de « SD ») ; Die geheime Staatspolizei (Police d'Etat secrète (généralement connue sous le nom de « Gestapo ») ; Die Sturmabteilungen der N. S. D. A. P. (généralement connus sous le

nom de « SA »), et l'Etat-major général et Haut commandement des armées allemandes, tels qu'ils sont définis à l'appendice B de l'acte d'accusation.

Le jugement rappelle d'abord l'origine des poursuites et la procédure du Tribunal.

Par accord du 8 août 1945, les gouvernements des quatre pays plaignants ont institué le Tribunal avec la mission de juger à ses grands criminels de guerre dont les crimes n'ont pas de localisation géographique précise, a Vingt Nations-Unies dont la Belgique et ensuite marqué leur adhésion à cet accord. Le 18 octobre 1945, le Tribunal a été saisi de l'acte d'accusation.

Cet acte d'accusation incrimine les accusés :

- 1) de complot contre la paix.
- 2) de préparation et déclenchement de guerres d'agression.
- 3) de crimes de guerre.
- 4) de crimes contre l'humanité.

(Suite en 3<sup>ème</sup> page)

## A NUREMBERG

### L'ordre des pendaisons

Nuremberg, 15. — Selon toute probabilité, les condamnés à mort de Nuremberg seront exécutés dans l'ordre suivant :

- 1) Hermann Wilhelm Goering.
  - 2) Joachim von Ribbentrop.
  - 3) Wilhelm Keitel.
  - 4) Ernst Kaltenbrunner.
  - 5) Alfred Rosenberg.
  - 6) Hans Frank.
  - 7) Wilhelm Frick.
  - 8) Julius Streicher.
  - 9) Fritz Sauckel.
  - 10) Alfred-Gustav Jodl.
  - 11) Arthur Seyss-Inquart.
- (A. F. P.)

## vingt-deux accusés de Nuremberg

Commentaire et annotations de notre collaborateur Paul M.-G. LEVY

### Le texte intégral du jugement de Nuremberg

(Voir début en 1<sup>er</sup> page)

L'accusé Robert LEVY s'est suicidé en prison en octobre 1945. L'accusé Gustav KRUPP a été déclaré être en état physique et mental qui ne permettait pas sa comparution. BORMANN, jugé, a été jugé par contumace. Tandis que pour HESS et STREICHER, il fut décidé après expertise qu'ils seraient jugés bien qu'ils déclarassent n'être pas sains de corps et d'esprit.

Le procès s'est déroulé du 20 octobre 1945 au 31 août 1946. Il y eut 403 audiences et 114 témoins entendus. La Cour a pris connaissance de quelque 200.000 dépositions écrites. L'inculpation repose pour une large part sur des documents dont les accusés sont eux-mêmes les auteurs.

Le jugement rappelle ensuite l'origine et les buts du parti nazi. Il résume l'histoire du COMLOT ET DES GUERRES D'AGRESSION. Il rappelle les violations de traités, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Puis, il étudie successivement le cas des diverses organisations accusées, comme telles. Il déclare criminelles :

- 1) le corps des chefs du parti nazi.
  - 2) la Gestapo.
  - 3) le Sicherheitsdienst.
  - 4) les SS.
- Il innocente les SA qui dès 1934 étaient devenus sans signification propre, le Cabinet du Reich, l'Etat-Major Général et le Haut Commandement. Mais il souligne que les membres individuels de ces diverses organisations sont souvent personnellement CRIMINELS et notamment un certain nombre de membres des hautes instances militaires qui se sont conduits de façon indigne de leur titre de soldats.

Il aborde enfin aux jugements individuels.

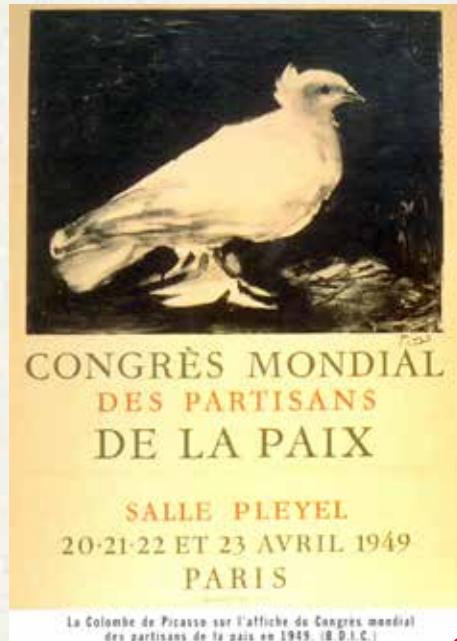
Les jugements individuels ont été lus dans la matinée du mardi 1<sup>er</sup> octobre. Les sentences n'ont été prononcées que dans l'après-midi du même jour. Cependant, pour la facilité de la lecture, nous donnerons ici ces sentences immédiatement après, les textes détaillés qui concernent chacun des accusés.

Les trois acquittés seuls avaient à quoi s'en tenir exactement après la séance du matin.

Extrait des Cahiers de Jean Boets

moire du génocide, dans le sens d'un élargissement de la conscience collective.

In fine, la dernière année de guerre dessine une nouvelle carte du monde. C'est une carte idéologique et non pas territoriale. Les modifications de frontières sont beaucoup moins limitées qu'au lendemain de la Grande Guerre, consolidant même, d'une certaine façon, la carte de l'Europe léguée par les traités de 1919-1920. En revanche, ces délimitations territoriales vont être gélées du fait de la guerre froide, et le monde mettra près d'un demi-siècle « à sortir de Yalta ». De ce point de vue, le tournant de la fin de la guerre a été effacé par le tournant des années 90, de même que le « cycle nucléaire », inauguré par l'année d'Hiroshima, a semblé se clore au même moment...





### Et après...

Dans le catalogue de l'exposition *Nos libertés retrouvées*, intitulé *La Mémoire*, édité par la Province de Liège, en septembre 1994, l'historien Claude Gaier proposait une *Réflexion sur les changements de l'après-guerre*.

### Le politique



Dans la nuit du 12 au 13 août 1961, l'URSS décide unilatéralement de construire un mur entre son secteur et les secteurs occidentaux de Berlin (in *Mémorial pour la Paix*, Caen, 1992)

La guerre avait pris fin en 1945, mais la paix n'avait pas éclaté. Contrairement au premier conflit mondial, la cessation des combats ne déboucha pas sur des perspectives de désarmement. Bien au contraire, la victoire, chèrement acquise, des Soviétiques sur le front de l'Est leur avait permis, d'une part, de satelliser les pays européens qu'ils venaient de libérer et d'occuper (les « Démocraties populaires »), d'autre part, d'intensifier leur emprise à l'échelle de la planète, soit dans les pays occidentaux, par le soutien qu'ils apportaient traditionnellement à leurs partisans idéologiques, soit dans les autres régions plus ou moins soumises aux puissances coloniales, où des mouvements d'émancipation se faisaient jour.

Tirant parti de leur contribution majeure à la chute du nazisme tant sur les champs de bataille que dans les mouvements de résistance, les Soviétiques jouirent dans l'immédiat après-guerre, d'un prestige autant que d'une force de persuasion diplomatique et militaire sans précédent.

Conscients de la menace que cette position représentait au niveau de l'équilibre mondial, et non moins désireux de tirer avantage de leur situation victorieuse, les Alliés durcirent eux aussi leur attitude à l'égard de la Russie. La bombe nucléaire, au début monopole des États-Unis, mais bientôt possédée également par l'Union soviétique, allait créer un véritable équilibre de la terreur, où le recours ultime à l'arme absolue apparaissait aux plus radicaux comme une façon rapide de terminer un conflit et aux autres, les plus nombreux, comme un instrument de dissuasion dont on se refusait à imaginer un usage qui ne pouvait être qu'apocalyptique.

Cette bipolarisation entre les deux blocs, pays dits « du rideau de fer » (expression popularisée par Winston Churchill) et du « monde libre », allait se radicaliser de plus en plus au point de créer deux systèmes quasiment hermétiques, aux

relations sans cesse conflictuelles.

Le deuxième phénomène politique majeur de l'après-guerre fut la décolonisation. Celle-ci s'alimente, certes, de mouvements autogènes qui, dans certains pays soumis à la tutelle européenne, n'avaient jamais tout à fait renoncé à se faire entendre, mais aussi d'influences extérieures qui furent accentuées, sinon engendrées, par la guerre.

D'emblée, l'annonce ou le spectacle des puissances occidentales empêtrées dans un conflit généralisé, voire forcées de battre en retraite devant la poussée prétendument libératrice d'un pays de race jaune, le Japon, avait entamé le prestige des colonisateurs. Ceux-ci, enclins à faire certaines concessions à leurs administrés d'Outre-Mer en raison des priorités que la guerre leur imposait et des sacrifices financiers que l'effort militaire leur avait coûtés, se trouvaient rapidement dans l'incapacité de faire face aux mouvements d'émancipation. A cet égard, le cas de l'Indonésie République autoproclamée dès 1945) est typique. En effet, la révolte contre les colonisateurs japonais, animée par Soekarno, fut appuyée par le Japon.

En outre, l'idéologie marxiste, correspondant plus ou moins aux conceptions des leaders indépendantistes, mais aussi diffusées à des fins anticapitalistes, donnait aux peuples en quête d'autonomie la caution d'une doctrine de portée universelle, en même temps qu'elle s'accompagnait du soutien plus ou moins déclaré de l'Union soviétique et bientôt de la Chine. Par ailleurs, les États-Unis, excipant des principes libertaires dont s'étaient autorisés, jadis, les pères fondateurs, tentèrent de reconquérir à leur tour l'accès aux débouchés et aux ressources des colonies européennes, tant pour des raisons économiques que pour contrer sur place la géostratégie, vraie ou supposée, du bloc de l'Est.

En moins de vingt ans, les immenses empires coloniaux que l'Europe s'était taillés, principalement en Afrique et en Asie, furent liquidés, cédant la place à une constellation de peuples arrachés à leurs lointaines racines, mais également éloignés du monde occidental que l'on avait tenté, à des degrés divers, de leur imposer. Les convulsions sanglantes, la démographie galopante, favorisée par l'apport régulateur des régimes coloniaux, et le sous-développement chronique de ce tiers-monde (expression qui remonte aux années cinquante), déstabilisé et convoité, allaient désormais faire partie du paysage de l'Histoire.

Ces jeunes états afro-asiatiques, représentés au sein des Nations Unies, tenteront dès lors d'y faire entendre leur voix et fréquemment, du moins au début, en tant que pays non alignés, c'est-à-dire résolus à garder leur liberté de décision par rapport aux deux grands blocs opposés. Cependant, dans les faits, leur faiblesse économique et militaire les contraindra à opter pour l'un ou l'autre camp, soit délibérément, soit sous la pression. Ainsi, loin de freiner la compétition Est-Ouest, ce tiers-monde ne fera qu'en attiser l'acuité. En outre, les puissances colonisatrices, en se retirant, abandonnèrent généralement à leur propre sort

des amalgames politiques artificiels, en proie à des oppositions raciales et religieuses ancestrales, parfois encouragées par les anciennes métropoles afin de diviser pour régner. Le blanc-seing accordé, en tout état de cause, à ces vieux démons, allait engendrer des conflits sans fin qui presque toujours se prolongent aujourd'hui, donnant lieu aux plus hideux massacres de l'Histoire.

Les opérations militaires, le partage entre zones d'influence Est-Ouest et la décolonisation ont également engendré un phénomène démographique sans précédent, celui des personnes déplacées. C'est par millions que des individus ou des populations entières, partout sur la planète, ont dû partager l'existence précaire des réfugiés, chassés pour des raisons politiques, de leur habitat d'origine. 75 ans après la fin de la guerre, le drame des « displaced persons » reste lancinant, d'autant qu'à ces réfugiés politiques s'ajoutent le contingent sans cesse augmenté des réfugiés pour raisons économiques, venus d'un tiers-monde de sous-développement accru.

Un troisième facteur important fut la perte de la primauté de la Grande-Bretagne, jusqu'alors première puissance mondiale, en faveur des États-Unis, principaux triomphateurs de la *World War II* et qui ont joui durant des décennies d'une large supériorité économique-politique. Parallèlement, il était devenu de plus en plus clair que les nations, surtout petites et moyennes, ne pourraient plus, à l'avenir prétendre exercer leur souveraineté voire assurer

leur défense sans la sauvegarde d'institutions internationales. Ces garanties, elles les cherchèrent dans l'Onu (Organisation des Nations Unies), formule renouvelée de la défunte SDN (Société des Nations), et dans des alliances militaires obéissant au clivage Est-Ouest (OTAN, Organisation du traité de l'Atlantique Nord – Pacte de Varsovie).



La construction de l'Europe est née, elle aussi, des douleurs de la guerre. Son enfantement fut ardu, car on remonte difficilement l'histoire à contre-courant. La notion de supranationalité demeure, de nos jours encore, à l'heure de l'Union Européenne, parfois mal perçue, parfois mal reçue.

## L'économique

Il fallait survivre à la guerre, puis reconstruire. Le monde s'y employa avec ardeur, surtout l'Europe et le Japon, les plus touchés par le désastre. Cette fois, les Alliés, et en particulier les États-Unis, voulurent, en aidant aussi les vaincus à se redresser, éviter les dangereuses frustrations que l'on avait jadis infligées aux perdants de 14-18. D'où le « miracle allemand » et celui des Nippons. Quant aux vainqueurs, ils travaillaient d'arrache-pied à se relever et à restaurer leur économie. Le Plan Marshall (1947-1952) vint à leur secours, déversant à travers l'Atlantique matières premières, marchandises et moyens financiers, en partie sous forme de dons. Affirmation de la suprématie américaine

certes, mais aussi acte de générosité dont les bénéficiaires furent nombreux.

Cinq ans après la guerre, l'Europe occidentale avait dépassé son niveau de productivité d'avant 1940. Elle entraînait alors, à la suite, dans une période que l'on appellera plus tard *les trente glorieuses*, trente années qui amenèrent une prospérité matérielle sans précédent, basée sur la société dite de *consommation*, tendant vers le plein emploi, avec le mythe sous-jacent de la croissance continue.

Pour les Belges, l'Exposition Universelle de Bruxelles, l'*Expo 58* symbolisera la joie de vivre et l'opulence, avec en plus la découverte d'une irrésistible modernité et d'une société nouvelle, qui allait s'épanouir au cours des *Golden Sixties*.

A y regarder de plus près cependant, *ces lendemains qui chantent* portaient en eux de graves déséquilibres. Malgré tout, les schémas de pensée des dirigeants européens restaient marqués par l'avant-guerre et par les recettes éprouvées sur lesquelles on avait pu, naguère, miser avec succès. Le charbon et l'acier étaient du nombre. Or, une fois ces industries restaurées au prix d'efforts surhumains et d'investissements considérables, on eut tendance à les croire plus rentables, au moins socialement, et plus durables qu'elles ne l'étaient. En outre, on repartait à l'assaut des marchés avec un outil de production souvent vieilli, tout en ressentant vivement l'injustice du sort qui attribuait aux vaincus de la veille un équipement ultramoderne résultant d'une reconstruction à partir de rien.

Depuis longtemps, par contre, les États-Unis misaient déjà sur une stratégie économique et géopolitique du pétrole et, sans renoncer à l'industrie lourde, étaient portés par les technologies nouvelles à s'intéresser à des produits et à des activités de substitution. La perte du charbon, le déclin de l'acier et la disparition des colonies portèrent à l'Europe occidentale un coup très lourd, que la prospérité ambiante, surtout dans les années soixante, allait provisoirement occulter. Par ailleurs, une inflation considérable finit, à terme, par écarter les implantations industrielles américaines, venues d'abord féconder nos rives de l'Atlantique, en quête de main d'œuvre qualifiée et de bas salaires... Ultérieurement, on assisterait au reflux de ces branches d'Europe vers les États-Unis d'abord, puis sous des cieux encore plus lointains, bientôt suivi par l'expropriation des sociétés européennes elles-mêmes, en bref et à terme, tout le drame des délocalisations...



## Le social



La Croix-Rouge, notamment, fut mise à contribution pour fournir à la population les aides aux premières nécessités (alimentation, vêtements, etc.)

Suite au conflit mondial, la première urgence consista à restaurer la santé et le bien-être des populations. Celles-ci avaient souffert des pathologies que favorisait la malnutrition, l'hygiène dégradée et la contagion résultant des déplacements massifs de troupes et de personnes. Il fallut rétablir les circuits de distribution de vivres et de médicaments, procéder à des importations massives et s'attaquer à des fléaux récurrents comme la tuberculose et le typhus, ou en dangereuse expansion comme la poliomyélite, dont les

ravages s'étendirent au monde entier.

La social-démocratie fut, avec des nuances, le modèle que les nations d'Europe les plus favorisées s'efforcèrent de généraliser, en s'appuyant sur l'interventionnisme de l'État, notamment en matière d'assurance-chômage et d'assurance maladie-invalidité. Cette conception du Welfare-State inspirée du modèle anglais, fut instaurée en Belgique dès 1944, faisant de notre pays un des plus avancés sur le plan social. L'arrêté-loi du 28 décembre 1944 (alors que la Bataille des Ardennes bat son plein) instaure un système de sécurité sociale pour les travailleurs salariés. Ce système reposait sur un certain consensus de départ entre le monde patronal et les milieux syndicaux, les premiers y voyant un espoir de créer une « paix sociale ». Il se révéla d'autant plus bénéfique que la conjoncture économique fut longtemps génératrice des ressources financières propres à l'alimenter confortablement.



L'American Way of Life : la famille dans sa cuisine moderne (cuisinière, réfrigérateur, ventilateur, grille-pain, mixer et percolateur, le tout à l'électricité). Photographie provenant d'une brochure publiée en 1950 par le Country Women's Council of the USA



Une vision américaine de la grande distribution (1950) bientôt répandue dans le monde : le supermarché (brochure publiée en 1950 par le Country Women's Council of the USA)

Le système comporte cependant ses limites. Il est tout d'abord conçu comme provisoire. Ensuite, la protection sociale assurée est limitée aux salariés. Elle ne concerne ni les indépendants ni les agents des services publics. L'assurance libre subsiste parallèlement au nouveau système, dont la mise en place renforce simultanément le pluralisme institutionnel des mutualités. La misère continue à toucher des personnes sans travail rémunéré, qui émargent à l'assistance publique telle qu'elle est alors réglée par la loi du 10 mars 1925. Cette loi avait fusionné les anciens hospices civils et les anciens bureaux de bienfaisance et créé dans chaque commune une commission d'assistance publique dont l'action a un caractère palliatif.



Publicité parue dans La Meuse, après la Libération, vantant l'utilité des comptoirs multiples, préconisés par l'American Way of Life



Durant la grande crise des années 1930, manifestation dans le Borinage, 1932 - © Cegesoma

La Belgique est libérée en septembre 1944, mais cela n'a pas mis fin aux privations que subissaient les travailleurs durant la guerre : pain, sucre, huile et textile sont rationnés jusque fin 1946. Pourtant, c'est à ce moment-là que la sécurité sociale est créée. C'était le 28 décembre 1944

## Sur les populismes et les nationalismes

Les populismes sont d'actualité, les nationalismes également. En Europe et dans le Monde, leurs résurgences et la montée en puissance des intégrismes enracinent le propos. Les médias, en démultipliant l'information, en orchestrant et en acclimatant l'adjectif *populiste*, ont achevé de convaincre les opinions, de moins en moins *publiques*, d'une omniprésence réelle du réflexe populiste. Voici donc désigné le spectre qui hante le XXI<sup>e</sup> siècle, dénoncée l'excroissance de nos propres démons ou encensé ce qui passe si souvent pour la seule défense, instinctive de communautés populaires en crise. Voici positivée à tout prix une forme du politique qui ne serait passible que l'adhésion aveugle ou la dénonciation vertueuse, authentifié un problème qu'on avait trop tendance à dessiner en creux.

Le populisme est un phénomène difficile à catégoriser. En près de 150 ans d'histoire il a pris des formes multiples. Cependant, une constante persiste : le populisme apparaît toujours en réaction à une crise politique, économique, sociale, identitaire et ou démocratique pour s'opposer à un modèle de société dominant qui ne satisfait pas le peuple.



Georges Boulanger (1837-1981), général et homme politique français qui regroupa autour de lui des mécontents allant de l'extrême gauche à une droite dure et nationaliste

Le terme *populisme* fait son apparition dans le dictionnaire français en 1929. Cependant, les premiers mouvements définis comme populistes remontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment entre 1850 et 1880 dans l'empire russe, au moment où le tsar Alexandre II abolit le servage des moujiks (paysans qui représentent alors une large majorité de la population). On le trouve aussi en France, vers les années 1880, avec le Bou-

langisme, du nom de Georges Boulanger qui dénonce les divisions causées par l'alternance entre la gauche et la droite et l'immobilisme de la démocratie parlementaire dans un pays frappé par une crise économique persistante accompagnée d'un chômage de masse. On le trouve encore aux États-Unis, en 1892, avec le *People's Party* qui progresse dans un climat de révolte sociale et s'adresse aux agriculteurs, aux mineurs et aux classes défavorisées, avec un discours anti-élite et hostile aux grandes fortunes comme aux partis traditionnels.

Une deuxième vague *populiste* fait son apparition durant l'entre-deux-guerres, avec Mussolini (Italie, 1922) dans un contexte de crise économique, et avec Hitler qui devient Chancelier de la république de Weimar en 1933 dans un contexte similaire. Tous deux prônent une politique nationaliste et xénophobe aux accents sociaux. Cette deuxième vague se poursuit en Amérique latine dans les années 1930, alors que le continent est frappé par les répercussions de la crise économique de 1929. C'est l'arrivée au pouvoir de Juan Perón en Argentine, de José Maria Velsco Ibarra en Équateur, de Vitor Raul Haya de la Torre au Pérou et de Getulio Vargas au Brésil. Tous réaffirment une identité nationale forte pour lutter contre l'impérialisme américain.



Jan Domingo Perón (1895-1974), homme politique argentin, Président de la République en 1946 qui mit en application la doctrine du justicialisme, mélange de populisme et de nationalisme qui alliait au dirigisme économique des projets de justice sociale fondée sur la redistribution. Son épouse Eva Duarte, Eva P. ou Evita se consacra à la défense des déshérités

(...) ces mouvements issus de ces vagues regroupent des idéologies parfois très différentes, allant de l'extrême-gauche à l'extrême-droite (...)

La troisième vague de populisme au XX<sup>e</sup> siècle a lieu essentiellement en Afrique et en Asie, dans la foulée de la décolonisation. Les États retrouvent leur indépendance et tentent de se reconstruire sous forme de démocratie. Les jeunes et nouvelles institutions sont fébriles et paraissent illégitimes. Les partis

politiques en présence manquent de crédibilité et leurs politiques sont inefficaces. Des leaders charismatiques populistes émergent alors en opposition au pouvoir récemment en place pour développer des politiques nationalistes avec un culte de la personne. C'est l'arrivée au pouvoir de Kwame Nkrumah au Ghana, d'Amhad Sukarno en Indonésie, Sékou Touré en Guinée ou Gamal Abdel Nasser en Egypte.



*Sukarno (1901-1970), homme politique indonésien qui proclame en 1945 l'indépendance de la République indonésienne et instaure à partir de 1948 une forme de gouvernement dictatoriale*

Une quatrième vague, de moindre ampleur, a lieu en Europe du Nord durant les trente glorieuses. Ces mouvements naissent de la révolte contre la mondialisation galopante. Ce sont des populismes ethnonationalistes, conservateurs et anti migration. Ils naissent en Suède (Reich nordique), en Finlande (parti rural finlandais), au Danemark (parti du Progrès) et en Norvège (parti du Progrès). En France, le poujadisme s'inscrit dans cette même vague durant les années cinquante.

En synthèse, ces mouvements issus de ces vagues regroupent des idéologies parfois très différentes, allant de l'extrême-gauche à l'extrême-droite. Malgré ces divergences, certaines similitudes peuvent être relevées. Ces mouvements apparaissent en période de crise politique, économique, sociale, démocratique et/ou identitaire. Ils se posent en défenseurs du peuple face aux élites. Ils sont dirigés par des leaders charismatiques, avec un culte du chef. Leurs leaders se hissent au pouvoir en prenant un virage autoritariste avant de s'effondrer avec une certaine violence.

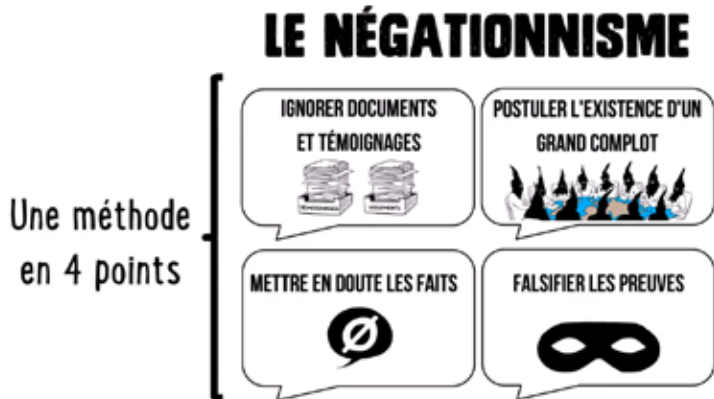
Depuis lors, une cinquième vague de populisme commence dans les années 2000, dans la foulée des percées du Front national

français dans les années 1980-1990. Depuis quelques années, nous assistons à une montée fulgurante des populismes, liée à la crise économique de 2008, à la mondialisation et à la délocalisation d'entreprises, à la migration et la perte de souveraineté des états qu'elle entraîne, mais aussi à la crise de notre système démocratique avec la perte de pouvoir des partis traditionnels face aux géants de la finance, aux multinationales et aux organisations internationales sans légitimité démocratique.

Il existe de nombreuses similitudes entre le populisme identitaire actuel et le populisme européen de l'entre-deux-guerres. D'abord, le contexte est comparable ; l'Occident traverse une crise identitaire et perd sa position économique et culturelle dominante face aux pays émergents, tout comme l'Europe perd sa position dominante face aux États-Unis après la Première Guerre mondiale. Ensuite, la crise économique de 2008 a laissé des stigmates comparables à ceux de la crise de 1929. Enfin, on retrouve de nombreux points de convergence entre les discours fascistes des années 1930 et les discours des populistes identitaires, la peur de l'immigration, la diabolisation de minorités religieuses, la notion de *peuple-nation* uni contre le reste du monde, la tentation totalitariste...

Pour conclure, donnons la parole à l'historien Maurice Aghulon : *Le populisme me paraît fournir d'abord l'occasion de poser le problème suivant : les historiens, quand ils veulent travailler avec quelque souci de généralisation et de conceptualisation, ne fabriquent pas les éléments de leur langage à partir de racines grecques et de concertations entre spécialistes, ils les empruntent au vocabulaire qui a cours dans la politique, la presse, l'opinion. (...) Les générations précédentes avaient offert le même spectacle autour de la notion de fascisme. Le mot était en pleine vogue il y a un demi-siècle, mais il n'y avait ni accord sur sa définition, ni sur l'étendue de son attribution, et les divergences entre historiens sur ces oppositions conceptuelles se laissaient rapprocher aussi aisément qu'aujourd'hui sur des différences de sensibilité politique. (...) On peut alors se demander si ce n'est pas cet état d'esprit qui a un peu contribué au succès du mot populisme. Car enfin il faut bien un mot pour désigner la famille des démagogues dangereux. (...) Qu'est-ce qui est nouveau : le mot ? ou la chose ? Si c'est le mot, on dira que populisme est la façon dont la mode de notre siècle finissant désigne l'objet historique que la mode du milieu du siècle aurait qualifié de fasciste. Si c'est la chose, on dira que le populisme n'est qu'une virtualité du fascisme, un sous-fascisme plus anodin et plus insidieux, une réalité en somme propre à notre temps, et à décrire comme telle.*

## Négationnisme et révisionnisme



Le négationnisme est une position idéologique qui consiste à nier l'existence des chambres à gaz utilisées dans les camps d'extermination. Le révisionnisme est sensiblement la même chose puisqu'il tend à minimiser le génocide des juifs par les nazis et prétendent réviser l'histoire, notamment nier l'existence des chambres à gaz et plus généralement à relativiser l'ampleur et l'atrocité de l'extermination des juifs. La nuance entre les termes sera apportée par l'historien français Henry Rousso en 1987 (voir ci-après).

En raison de sa nature, le génocide perpétré par le régime nazi contre les juifs a profondément marqué l'histoire contemporaine. La manifestation la plus paradoxale de cette empreinte est fournie par l'entreprise qui consiste à réfuter la réalité de ce génocide. Qualifiée de *révisionniste* par ses promoteurs à partir des années 1970 pour lui donner un semblant de scientificité, celle-ci est désignée à juste titre *négationniste* par les historiens.

Réactualisant une longue tradition antisémite de l'Occident, les négationnistes dénoncent un prétendu complot juif international qui aurait fabriqué de toutes pièces cette *escroquerie du xx<sup>e</sup> siècle* dans le but de justifier l'existence de l'État d'Israël et d'extorquer de scandaleuses réparations à une Allemagne innocente.

En France, le négationnisme a connu un développement particulier. En effet, deux de ses principaux précurseurs, Maurice Bardèche et Paul Rassinier, étaient français. En outre, l'histoire de sa diffusion est continue dès les années 1970, par une convergence de vues et d'actions entre des milieux d'extrême-droite et des personnes issues d'un milieu radicalement opposé, celui de groupuscules d'extrême-gauche.

Maurice Bardèche, écrivain et polémiste, est le premier, dans *Nuremberg ou la Terre promise*, ouvrage publié en 1948, à assimiler le génocide à une opération de propagande. Militant d'extrême-droite, il trouve un écho à ses théories chez un ancien déporté et homme de gauche, Paul Rassinier, lequel, dans *Le Mensonge d'Ulysse* (1950), développe des thèses similaires. Le négationnisme n'émerge toutefois médiatiquement qu'en 1978 avec la caution universitaire apportée par le professeur de littérature Robert Faurisson. Ce-

pendant, le phénomène n'est pas cantonné à la France et les thèses négationnistes ont des partisans dans toute l'Europe.

Dans son ouvrage *Les assassins de la mémoire, Un Eichmann de papier et autres essais sur le révisionnisme*, Pierre Vidal-Naquet expose les méthodes des négationnistes et des révisionnistes, illustrant le rapport trouble entre la posture hypercritique, les médias et la liberté d'expression. En se réclamant de l'histoire, au nom d'une démarche qui confine à l'hypercriticisme, les négationnistes dénaturent le principe même de la recherche historique, à savoir l'analyse de la critique des sources : il s'agit en effet de récuser tout document ou matériau historique en le présentant comme l'objet d'une manipulation. C'est une méthode en quatre points : ignorer documents et témoignages, postuler l'existence du grand complot, mettre en doute les faits et falsifier les preuves.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Maurice Rossel, le délégué à Berlin du Comité international de la Croix-Rouge se rend à Auschwitz, mais il ne voit rien... *Rossel, personnification des yeux du monde extérieur sur un camp d'extermination en pleine activité, ne voit rien du camp, il n'a vu ni leurs ni fumée, il n'a pas senti l'odeur, peut-être à cause de la direction du vent.* Dans sa visite du ghetto de Theresienstadt, il voit ce qu'on lui a montré ; *Je ne pouvais pas inventer des choses que je n'avais pas vues* dit-il à Claude Lanzmann dans *Un vivant qui passe*.

Au-delà de la Shoah et du génocide juif, le négationnisme a aussi concerné le génocide des Arméniens, celui des Tsiganes, la famine en Ukraine en 1932-33, le déni culturel autour d'Hiroshima, l'épuration ethnique en ex-Yougoslavie ou encore le massacre des Tutsis au Rwanda.

Le mot a lui-même une histoire. Jusqu'en 1987, on parle de *révisionnisme* pour désigner le courant de pensée qui conteste la réalité du génocide, comme précisé en début de ce texte. Le terme s'avère néanmoins équivoque, le révisionnisme étant déjà apparu dans un autre cadre, celui du procès Dreyfus et de la revendication d'une révision, par des partisans de l'innocence du capitaine Dreyfus. C'est l'historien français Henry Rousso qui forge, dans *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, le terme *négationnisme*. En effet, frappé par l'ambiguïté du terme *révisionnisme*, il choisit de distinguer clairement ce qui relève d'une démarche méthodologique légitime, c'est-à-dire la capacité de réviser des connaissances tenues pour acquises, et ce qui relève d'un discours idéologique, c'est-à-dire, la négation du génocide. Cette ambiguïté levée, le discours négationniste n'en demeure pas moins présent, dans les médias comme dans les tribunaux. Car les négationnistes ont fait l'objet de nombreux procès intentés par diverses associations ainsi que par des États.

Le négationnisme pose une question essentielle : faut-il intégrer, dans le droit public, des vérités historiques, au risque de heurter la liberté d'expression ?

C'est en jouant sur cet apparent paradoxe que le négationnisme a pu prospérer : à cet égard, la loi est généralement plus subtile et distingue ce qui relève de la réflexion historique (nécessairement libre) et ce qui relève de l'idéologie raciste, et donc condamnable. En France, une loi criminalise l'exposition publique des thèses négationnistes, décision confortée par la Cour européenne des droits de l'homme en 2003. De même, à l'échelle européenne, un projet de loi pénalisant le déni du génocide, déposé en 2007, se heurte toujours à la variété des conceptions de la liberté d'expression. Si la solution ne réside pas forcément dans les lois mémorielles, peut-être alors faut-il invoquer le devoir de mémoire, désormais présenté par la plupart des États comme une réponse plus efficace aux idéologies de haine.

Dans *Esprit et esprit du temps*, texte prophétique d'Hermann Broch prononcé en avril 1934, on lit : *Un mépris singulier et même presque un dégoût du mot s'est emparé de l'humanité (...) Qui tue le mot et*

*profane l'esprit (...) Lourdemment le mutisme pèse sur le monde qui a perdu le langage et l'esprit parce qu'il a dû professer sa foi en la puissance et au meurtre, sans lequel il n'y a pas de puissance. Entre l'homme et l'homme, entre le groupe humain et le groupe humain règne le mutisme et c'est le mutisme du meurtre. La foi dans les mots s'effondre, le culte du fait prend sa place au nom du positivisme pervers lié au meurtre. Les témoignages sont disqualifiés, la littérature déniée, au nom de la seule réalité qui serait celle des faits : le négationnisme est ce bavardage nouveau, né du mutisme du meurtre. Il n'y a pas que la négation ; il y a aussi, plus subtilement, le déni et la dubitation. Dans le discours du déni, le fait est discutable et la liberté indiscutable. Là où la négation démontre qu'il y a production du faux, le déni fait la sourde oreille ou exprime ses doutes. Triple doute : si le premier est propre au mouvement critique de l'historien, il faut n'être dupe ni du doute cultivé pour ignorer le crime et son témoin, ni du doute simulé pour nier cette réalité.*

## Lectures officielles et officieuses, des histoires mouvementées

Partout dans le monde, la liberté du travail historique doit s'imposer par rapport aux vérités officielles émises par les États tendant à imposer un récit national qui serve leur besoin de légitimité et leur projet politique. La conservation et la liberté d'accès aux archives sont un enjeu citoyen de premier ordre. Mais, dans beaucoup de pays, des obstacles particuliers empêchent que des moments particulièrement problématiques de leur histoire nationale soient connus par leurs citoyens, afin de ne pas continuer à produire des effets dans leur présent et dans leur avenir.

Certains ont davantage de mal à regarder en face certaines pages de leur histoire. Ainsi, dans le discours de l'État turc d'aujourd'hui, les massacres des populations arméniennes dans l'Empire ottoman, puis la Turquie, sont niés, minimisés ou justifiés. Au Japon, le fait d'honorer, dans un espace parfois voué aux commémorations officielles, ses chefs militaires de la Seconde Guerre mondiale, tend à exonérer des crimes qui ont ponctué, dans les années 1930 et 1940, l'expansion impériale japonaise marquée par des crimes de guerre en Corée, en Chine et dans d'autres territoires d'Asie et du Pacifique.

Si la République fédérale d'Allemagne a mené, au lendemain de la chute du nazisme en 1945, un effort important de vérité et de justice pour la reconnaissance des crimes dont ce régime s'était rendu coupable, il n'en a pas été de même dans un autre État qui avait pourtant fait partie intégrante du Troisième Reich d'Hitler, l'Autriche, ce qui y a favorisé la résurgence d'idéologies xénophobes et racistes.

En Russie, après la chute de l'Union soviétique, des associations de citoyens ont œuvré à documenter la répression exercée par le régime sur la société, et en particulier le poids de la police politique et l'ampleur du système concentrationnaire construit sous Staline. Mais après les années 2000, leur travail a été systématiquement entravé et le retour à un discours exaltant la

grandeur nationale a fait l'impasse sur ces moments sombres et favorisé la réactivation de certains de ses mécanismes funestes.

Dans des pays comme les États baltes ou l'Ukraine, a été opportunément ravivée la mémoire de l'oppression nationale qui a été liée à leur rattachement à l'URSS, mais c'est au prix d'une occultation des collaborations avec l'expansion nazie qui ont conduit parfois certains de leurs citoyens à participer à l'entreprise génocidaire du Reich.

En Pologne, la mémoire de la violence toute particulière que le pays a subie de l'Allemagne nazie a légitimement resurgi après la guerre, et celle des crimes soviétiques commis en 1940-1941 dans sa partie orientale a émergé aussi après la chute du système communiste. Mais la reconnaissance de la complicité d'un certain nombre de Polonais avec les crimes antisémites des nazis et des massacres commis, après 1945, dans la Pologne libérée, pour s'opposer au retour dans leur village de juifs survivants de la Shoah fait problème. Les autorités officielles cherchent à s'opposer aux travaux historiques voulant aborder ces questions.

Le fait majeur dans l'histoire mondiale qu'a constitué, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, la colonisation européenne du reste du monde, ponctuée, elle aussi, de massacres de masse et de crimes contre l'humanité, en particulier la traite et l'esclavage d'Africains dans l'Atlantique et l'océan Indien, n'a été que tardivement et partiellement reconnue par les puissances européennes qui s'en sont rendues coupables. Elles ont commencé, de manière très inégale, à l'intégrer à la mémoire collective de leur pays.

Édité par Madame la Directrice générale provinciale

Place St-Lambert, 1a - 4 000 Liège

Infos : ☎ 00(32)4/279 5129

● 5 numéros en français et en langue allemande

● Rédaction : Alain-Gérard KRUPA, Directeur scientifique, Direction générale provinciale

● Illustrations, photos et textes : tous droits réservés, © Province de Liège, Musée de la Vie wallonne, Fonds Desarcy